



GLOBEX

RAPPORT ANNUEL 2010

Table des matières

Message aux actionnaires	1
Rapport de gestion	2
Survol.....	2
Les priorités de Globex.....	2
Faits saillants pour l'exercice considéré	3
Énoncés prospectifs.....	3
Activités d'exploration et propriétés minières.....	4
Personne qualifiée.....	10
Résultats d'exploitation.....	11
Analyse du bilan	14
Instruments financiers et gestion des risques.....	15
Informations à fournir concernant le capital	17
Modifications comptable futures (information financière internationale).....	18
Opérations proposées	23
Hypothèses, conventions et estimations comptables importantes	23
Actions en circulation.....	26
Événements postérieurs à la date du bilan	26
Risques et incertitudes	26
Opérations entre apparentés.....	27
Contrôles et procédures de communication de l'information.....	28
Contrôle interne à l'égard de l'information financières (CIIF).....	28
Perspectives	29
Renseignements complémentaires	29
Approbation	29
Responsabilité des états financiers	30
Rapport de l'auditeur indépendant.....	31
États financiers consolidés.....	32
Bilans consolidés	32
États consolidés des résultats et du résultat étendu (perte).....	33
États consolidés du surplus d'apport et déficit	34
États consolidés des flux de trésorerie.....	35
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	36
Annexe A	54
Renseignements sur la Compagnie	Annexe

Message aux actionnaires

La croissance accélérée qui a marqué l'année 2010 et le début de 2011 a forcé Globex à établir ses priorités. Nous avons ainsi choisi stratégiquement d'augmenter le nombre de nos biens miniers, en particulier avec les acquisitions de propriétés de cuivre-or dans le district minier de Chibougamau. Les options et les produits générés ont augmenté de même que la valeur en dollars des travaux d'exploration entrepris sur nos propriétés, ce qui nous rapproche d'augmenter nos revenus tirés de redevances. En outre, nous avons obtenu 4,1 millions de dollars de capitaux par voie de placements privés sur les marchés publics à des prix supérieurs à ceux du marché.

L'un des plus grands défis auquel Globex est confrontée est de faire comprendre aux investisseurs, aux analystes et aux sociétés de courtage la valeur intrinsèque de Globex. Nous nous sommes rendu compte que notre portefeuille de propriétés, vaste et diversifié, quoique d'une très grande valeur en ce qui concerne les propriétés d'exploration ou de production, est trop complexe pour être facilement compréhensible. Nous avons décidé que la meilleure façon de réaliser la valeur de nos actifs est de procéder à une scission sous une forme ou une autre, c'est-à-dire un seul actif ou des blocs d'actifs, présentés comme un ensemble de valeurs facilement compréhensible. Nous avons annoncé, le 13 janvier 2011, notre intention de procéder à la scission de notre important bloc d'actifs de Chibougamau. Cette scission sera la première de plusieurs autres opérations qui, nous l'espérons, permettra de révéler la véritable valeur de notre société. Les actionnaires et les investisseurs ont d'ores et déjà réagi très favorablement à cette initiative.

Une partie importante de notre budget de 2010, soit environ 48 %, a été utilisée pour faire avancer notre projet de talc-magnésium vers une éventuelle production. Des essais en mini-usine pilote ont été exécutés vers la fin de l'année et une étude interne de délimitation de la portée du projet a été menée en février 2011. En mars 2011, Globex a signé des contrats avec Micon International Limited et Jacobs Engineering Group Inc. (anciennement Aker Solutions Canada Inc.) afin qu'elles préparent une étude de préfaisabilité pour la société. L'étude indiquera, entre autres, une évaluation économique préliminaire pour la construction d'une usine de démonstration et de production.

Globex a lancé plusieurs programmes d'exploration au cours de l'année, dont l'un des plus importants comprenait la prospection, la cartographie et l'échantillonnage de notre propriété des terres rares de Turner Falls. Les résultats obtenus jusqu'à présent ont révélé des indices minéralisés de terres rares légères et de terres rares lourdes dignes d'intérêt ainsi que des pourcentages élevés d'autres éléments tels que le zirconium, le niobium, l'yttrium et l'hafnium. Nous prévoyons commencer un vaste programme d'exploration sur cette propriété en 2011.

Nos partenaires, détenteurs d'options, ont commencé des campagnes d'exploration ou de forage, ou les deux, sur un certain nombre de propriétés d'exploration, notamment Xmet inc. (Duquesne Ouest), NSGold Corporation (Mooseland et Liepsigate), Laurion Mineral Exploration Inc. (Bell Mountain), Tres-Or Resources Ltd. (Duvay), Savant Exploration Ltd. (Parbec), Corporation minière Rocmec inc. (Russian Kid), Exploration Typhon inc. (Fayolle), Corporation minière Osisko (East Amphi), Exploration NQ inc. (Lac Shortt), Plato Gold Corp. (Nordeau et Bateman Bay) et Ressources Glen Eagle inc. (La Motte). Bon nombre de programmes ont permis d'accroître les zones minéralisées connues ou d'en définir de nouvelles. Xmet a publié une nouvelle évaluation des ressources conforme à la NC 43-101 sur la propriété Duquesne Ouest dont nous sommes propriétaire à 50 %, et a déclaré des ressources présumées évaluées à 2,73 mt à une teneur de 5,29 g/t Au, ce qui correspond à 465 000 d'onces d'or.

Sur le plan des acquisitions, deux événements se détachent nettement. Globex a réussi à cumuler un vaste programme d'exploration, y compris la géologie, dans le camp minier de cuivre-or de Chibougamau qui renferme un potentiel d'exploration extrêmement bon. Nos propriétés comprennent maintenant les gisements de Bateman Bay, Kokko Creek, Québec Chibougamau, Grandroy, S-3 et Berringan ainsi que la quasi-totalité de la propriété minière Copper Cliff et la moitié de la propriété Jaculet. À ces propriétés s'ajoutent les zones aurifères et cuprifères Tommy et de nombreux recouvrements de teneurs en cuivre ou en or, ou les deux, dans les trous de forage.

La deuxième propriété qui nous semble importante est constituée par nos zones de fer-manganèse de Woodsock. Le manganèse est indispensable pour la production d'acier. En outre, des chercheurs mettent actuellement au point des accumulateurs au manganèse comportant un maintien exceptionnel de la charge supérieur à tout type de batteries conçu jusqu'à ce jour. Il est intéressant de noter que la totalité du manganèse utilisée en Amérique du Nord est importée; cet élément stratégique constitue donc un créneau pour un approvisionnement garanti en Amérique du Nord.

Dans le domaine technologique, Solutions réfractaires Eco inc., filiale détenue à 75 % par Globex, a exécuté des essais sur des minerais réfractaires de deux clients qui leur posent de graves problèmes de récupération d'or ou environnementaux, ou les deux. Nos essais en laboratoire ont révélé que nous pouvions obtenir des taux de récupération d'or dans les 90 percentiles. Plusieurs compagnies expérimentant des problèmes similaires ont pris contact avec nous et des discussions sont en cours au sujet de l'exécution d'essais sur leurs minerais.

L'année 2011 marquera un tournant pour nous avec la création de valeur par voie de scissions et d'autres acquisitions stratégiques. Nous sommes très optimistes quant aux perspectives de Globex en 2011 et nous remercions notre personnel et nos consultants de leur loyauté et des efforts qu'ils ont fournis au cours de la dernière année. Nous comptons sur leur contribution pour continuer à renforcer notre entreprise en 2011.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

Survol

Entreprises minières Globex Inc. (« Globex ») est une entreprise canadienne axée sur l'exploration, les redevances et la mise en valeur qui possède un portefeuille de plus de 100 biens miniers en Amérique du Nord. Ces biens sont à l'étape initiale ou intermédiaire de leur exploration et de leur mise en valeur, et contiennent des **métaux de base** (cuivre, nickel, zinc, plomb), des **métaux précieux** (or, argent, platine, palladium), des **métaux de spécialité** (terres rares, uranium, lithium) et des **minéraux industriels** (manganèse, fer, molybdène ainsi que du talc et du magnésium). La Compagnie tire actuellement des redevances et des revenus provenant d'options sur des biens contenant de l'or, de l'argent et du zinc. Elle a également commencé à développer une technique pour la récupération des métaux précieux qui pourrait devenir une source d'honoraires et de redevances.

Les priorités de Globex

La Compagnie cherche à accroître la valeur pour ses actionnaires par l'acquisition et la mise en valeur de propriétés dans le but de leur mise en production commerciale éventuelle, en concluant des conventions d'option ou des coparticipations, ou en vendant les propriétés. Depuis le début du printemps, la Compagnie évalue également les possibilités de tirer des redevances du transfert d'un procédé hydrométallurgique breveté aux clients qui cherchent à améliorer la récupération et l'économie de biens aurifères réfractaires.

La Compagnie se concentre actuellement sur ce qui suit :

- faire progresser le projet de talc-magnésite de Timmins (se reporter à la rubrique « Projet de talc-magnésite de Timmins » ci-après);
- acquérir d'autres propriétés de métaux précieux, de métaux de base, de minéraux industriels et de métaux de spécialité;
- consolider sa position dans le district minier de Chibougamau au Québec et attribuer aux actionnaires de Globex les actions de Mines indépendantes Chibougamau inc., société nouvellement constituée issue de la scission;
- exploiter les occasions de produire des revenus de redevances par le transfert de la technique métallurgique aux clients (se reporter à la rubrique « Autres occasions d'affaires » ci-après);
- obtenir d'autres informations sur toutes les propriétés sur une base ciblée;
- générer des revenus d'options et de redevances en vertu des conventions existantes et de nouvelles conventions.

Les conventions d'option constituent l'une des stratégies qu'utilise Globex pour gérer son important portefeuille minier et conserver sa trésorerie. Ce modèle lui procure des liquidités tout en assurant l'exploration des propriétés et le maintien d'une participation dans une mise en production éventuelle. Le terme « option », tel qu'il est utilisé dans le contexte des propriétés de Globex, s'entend comme suit : en échange d'un certain nombre de paiements annuels en trésorerie ou en actions, ou les deux, et d'un engagement budgétaire annuel de travaux sur la propriété, Globex accorde au titulaire de l'option le droit d'acquérir une participation dans la propriété à laquelle se rattache l'option.

En général, le titulaire de l'option doit respecter toutes les modalités de la convention avant de pouvoir acquérir les droits rattachés à l'option. Le contrat d'option est automatiquement résilié en cas de manquement à un seul paiement ou à un engagement annuel de travaux. Lorsque toutes les modalités de la convention d'option sont satisfaites, Globex conserve une redevance brute de métaux (RBM) ou un autre intérêt passif dans la propriété. Les

ventes pures et simples de biens peuvent aussi comprendre des paiements en espèces ou en actions, ou les deux, et une certaine forme de droits de redevance qui sont payables lorsque les projets atteignent l'étape de la production commerciale ou une autre étape clé avant fait l'objet d'une négociation.

Les actions d'Entreprises minières Globex inc. sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole GMX, aux Bourses de Francfort, Munich, Stuttgart, Berlin et Xetra, en Europe, sous le symbole G1M, et sur le OTCQX International aux États-Unis, sous le symbole GLBXF.

Faits saillants pour l'exercice considéré

- En 2010, la Compagnie a consacré beaucoup de dépenses et d'efforts d'exploration à l'avancement du projet de talc-magnésite, situé près de Timmins, en Ontario, et s'affaire actuellement à obtenir un bail pour le groupe de concessions minières (ou de titres miniers) du projet (procédé défini en vertu de la *Loi sur les mines* qui est nécessaire pour permettre l'exploitation), à obtenir les approbations environnementales et réglementaires, et à prouver la faisabilité du procédé proposé. Les progrès réalisés sont décrits plus en détail sous la rubrique « Activités d'exploration et propriétés minières » du présent rapport.
- En avril 2010, la Compagnie a également annoncé avoir conclu un accord avec Drinkard Metalox Inc. (« DMI ») pour la formation d'une coparticipation visant à commercialiser une méthode unique de traitement de l'or réfractaire mise au point par DMI. Cet accord est décrit plus en détail sous la rubrique « Autres occasions d'affaires » du présent rapport.
- En mai 2010, au début de novembre 2010, ainsi qu'à la fin de novembre et de décembre 2010, la Compagnie a procédé à des financements par placements privés. Par suite de ces financements, la Compagnie a émis 1 660 934 actions ordinaires accréditives pour un produit brut de 3 856 141 \$. La Compagnie a émis également 100 000 actions ordinaires dans le cadre d'un placement privé qui a généré un produit de 250 000 \$.
- Au cours de l'exercice considéré, la Compagnie a terminé les phases 2 et 3 des activités d'évaluation liées à la conversion aux Normes internationales d'information financière (IFRS). La direction croit qu'elle est bien placée pour présenter les résultats du premier trimestre de 2011 conformément à ces normes. Selon l'analyse et le rapport d'étape contenus dans le présent rapport, les nouvelles normes n'auront pas une incidence importante sur les résultats présentés dans l'état du résultat global (qui remplace l'état des résultats); cependant, pendant la transition, la Compagnie reclassera certains postes des capitaux propres qui sont actuellement présentés dans le bilan.

Énoncés prospectifs

Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion, y compris toute information portant sur le rendement financier ou le rendement d'exploitation futur de la Compagnie et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou les estimations de la direction sur le rendement de la Compagnie dans l'avenir, constituent des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs comportent des termes comme « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter » et « estimer », et d'autres expressions semblables. Ces énoncés sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement assujetties aux incertitudes et aux éventualités qui touchent les entreprises, l'économie et la concurrence.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reflétant les attentes de la direction relativement à des événements à venir. Les résultats réels peuvent être différents des résultats prévus. La direction de la Compagnie n'assume aucune responsabilité relativement à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés prospectifs pour rendre compte de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf par obligation légale.

Activités d'exploration et propriétés minières

La Compagnie mène ses activités d'exploration conformément aux normes établies dans les « Exploration Best Practices Guidelines » (les lignes directrices sur les pratiques exemplaires d'exploration minérale) de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM). En vertu de ces normes, une « personne qualifiée » doit prévoir et gérer les programmes d'exploration et s'assurer que les programmes d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité sont conformes aux normes établies dans la Norme canadienne 43-101. Dans le cadre de tous les projets, un géologue détermine les intervalles à échantillonner de la carotte de sondage au diamant et la divise en deux par la suite. Une moitié de l'échantillon est analysée, dans le cas de l'or, par une pyroanalyse standard avec absorption atomique ou finition gravimétrique par un laboratoire d'essai commercial indépendant enregistré. L'autre moitié de l'échantillon de forage est conservée pour information future. Les autres éléments sont analysés selon les pratiques acceptées dans le secteur, soit pour déterminer les signatures géochimiques ou les teneurs commerciales.

Selon la Norme canadienne 43-101, la perte d'un terrain important entraînerait une baisse d'au moins 10 % du cours de l'action de la Compagnie. En ce moment, la direction est d'avis que la perte d'une seule propriété de Globex n'ayant pas déjà fait l'objet d'un rapport NC 43-101 aurait peu ou pas d'effet sur le cours de l'action de la Compagnie.

La production d'un rapport NC 43-101 prend beaucoup de temps, est dispendieuse et n'est tout simplement pas justifiée pour toutes les propriétés de Globex. Nous produirons ces rapports lorsque nous jugerons qu'il est raisonnable de le faire et les déposerons dans SEDAR.

À l'avenir, lorsque nous discuterons des calculs historiques des ressources de nos propriétés disponibles dans le domaine public, nous mentionnerons la source, l'auteur et la date et, au besoin, une mise en garde à l'effet que :

- une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux qui permettraient de classer les estimations historiques dans les ressources minérales ou les réserves minières actuelles;
- l'émetteur ne traite pas les estimations historiques comme des ressources minérales ou des réserves minières actuelles;
- les estimations historiques ne doivent pas être considérées comme fiables. De plus, leur source et la date de leur établissement doivent être précisées.

Les dépenses d'exploration ont totalisé 2 461 581 \$ en 2010 (1 924 068 \$ en 2009) et sont composées d'une combinaison d'actions accréditatives admissibles et d'autres dépenses de 199 816 \$. Au 1^{er} janvier 2010, il restait à la Compagnie un engagement de 347 883 \$ au titre du financement par actions accréditatives effectué pendant 2009. Par suite des dépenses engagées au cours de l'exercice considéré, Globex a satisfait entièrement à ses engagements de 2009 au titre du financement par actions accréditatives. En 2010, grâce à des placements privés distincts qui ont eu lieu le 21 mai, le 3 novembre ainsi que le 26 novembre, la Compagnie a mobilisé 2 856 139 \$ et constaté des crédits pour les ressources de 27 413 \$. Pendant l'exercice, Globex a engagé 1 913 882 \$ en dépenses d'exploration admissibles, qui ont donné lieu en un engagement restant au titre de ces financements par actions accréditatives de 969 670 \$. Dans le cadre d'un placement privé distinct, le 22 décembre 2010, la Compagnie a émis 333 334 actions qui ont généré un produit de financement par actions accréditatives de 1 000 002 \$. Sur une base combinée, l'engagement en cours de la Compagnie au titre du financement par actions accréditatives s'établissait à 1 969 672 \$ au 31 décembre 2010 (liquidités réservées).

Au cours de l'exercice, 1 178 241 \$ (48 %) du total des dépenses a été consacré au projet de talc-magnésite de Timmins, 511 052 \$ (21 %), au projet Hunter's Point, 124 118 \$ (5 %), au projet MacKinnon, en Nouvelle-Écosse, 233 301 \$ (10 %) au projet Cadillac Wood et le solde de 414 869 \$ (16 %), à l'exploration générale ainsi qu'à un certain nombre de projets.

Projet de talc-magnésite de Timmins

Le projet de talc-magnésite de Timmins (TMT) est détenu en vertu d'un accord avec Drinkard Metalox Inc. (90 % Globex, 10 % Drinkard). En janvier 2010, la Compagnie a atteint le seuil de dépenses de 1,5 million de dollars US, tel qu'il est défini dans l'entente qu'elle a conclue avec Drinkard Metalox Inc. (DMI) le 23 octobre 2008. Le 5 mars 2010, l'entente a été modifiée et la participation de Globex a augmenté de 75 à 90 %. En échange, Globex assumera la totalité des dépenses qui seront engagées jusqu'à ce que le projet fasse l'objet d'une scission partielle dans un véhicule distinct faisant appel public à l'épargne (se reporter au communiqué de presse du 17 mars 2010).

En 2009, la Compagnie a rapporté avoir consacré plus de la moitié de ses ressources d'exploration au projet de talc-magnésite tandis que pour l'exercice considéré, elle en a affecté environ 48 % (51 % en 2009).

Le 20 septembre 2010, la Compagnie a publié un communiqué de presse détaillé annonçant qu'elle avait travaillé diligemment à l'avancement du projet par la réalisation de tests hydrométallurgiques détaillés pendant que l'équipe de projet travaillait simultanément à de nombreux aspects du projet, de l'obtention des permis environnementaux et miniers à la conception du projet et tout ce qui s'y rattache. Par la suite, le 26 octobre 2010, la Compagnie a publié d'autres informations sur l'état d'avancement du projet. Les paragraphes qui suivent constituent une mise à jour et une mise en contexte des résultats financiers présentés dans le présent rapport. Les deux communiqués de presse contiennent des détails sur l'essai réalisé, les permis et études environnementales, les terrains, le marketing et l'étude de préfaisabilité :

- **Essai**

Les travaux associés au petit essai pilote, dont le coût estimatif s'élevait à 500 000 \$ US, ont été terminés à la fin de 2010. À la fin de l'exercice, le rapport final des résultats restait encore à faire. L'essai pilote du procédé hydrométallurgique devrait fournir les données techniques nécessaires pour réaliser une étude de préfaisabilité en 2011 et concevoir une petite usine pilote de production.

- **Permis et études environnementales**

Blue Heron Solutions for Environmental Management Inc. (Blue Heron) a achevé la première phase des études environnementales de base en vue d'obtenir des permis pour la mise en valeur d'une mine à ciel ouvert de talc-magnésium.

Une série de capteurs piézométriques ont été commandés et installés pour étudier la nappe phréatique dans la zone de la fosse proposée. Cette tâche ainsi que les collectes d'autres données sont en cours dans le cadre de la deuxième phase du programme géré par Blue Heron avec l'aide de Golder Associates Ltd.

En outre, une première réunion intergouvernementale s'est tenue le 16 septembre 2010 et Globex a alors présenté le projet aux diverses instances gouvernementales impliquées dans l'approbation de tels projets. Il est prévu qu'au début de 2011, Globex commencera à consulter les communautés autochtones pour solliciter leurs avis sur le projet.

- **Terrains**

La taille de la propriété a augmenté grâce à l'achat de cinq unités de concessions minières jouxtant la propriété au sud. Une demande a été déposée auprès du ministère du Développement du Nord, des Mines et des Forêts pour convertir les titres miniers en un bail, une étape importante du cheminement vers la production.

En outre, une concession composée de 12 unités a été jalonnée au nom de Globex, dans le canton voisin au sud de la propriété. Cette concession minière, qui est désignée sous le nom de « lot Adam », enjambe la Mountjoy River Road immédiatement à l'est de la rue Pine.

- **Études de marché et essais de produits**

La firme Roskill Consulting Group Limited de Londres, en Angleterre, a été engagée pour effectuer des études de marché sur un certain nombre de composés de magnésium et de talc. La Compagnie a reçu les résultats des études qui ont permis, entre autres choses, de cerner les produits et les marchés qui pourraient être les plus avantageux pour elle.

En réponse aux demandes de clients potentiels, des échantillons de magnésium et de talc broyé finement ont été produits. Un client potentiel en Europe a mis à l'essai un mélange de talc et d'un composé de magnésium. Selon les premières indications, le matériau satisfait aux exigences du client. D'autres tests sont en cours. Des contrats ont été signés avec Micon International Ltd. et Jacobs Engineering Group Inc. pour préparer l'étude de faisabilité qui est attendue pour septembre 2011.

- **Étude de pré-faisabilité**

Nombre des phases du projet présentées ci-dessus visent à faire avancer le projet dans son ensemble au moyen d'une étude de pré-faisabilité exécutée conformément aux règles et aux exigences de la NC 43-101 et permettront également d'obtenir un calcul des ressources en conformité avec ces dernières.

Comme il a déjà été mentionné, le prochain jalon pour le projet de talc-magnésite de Timmins consiste à établir un schéma de production commerciale et à construire une usine pilote. À cette fin, Micon International Ltd. a rédigé un rapport sur les ressources du projet conforme à la NC 43-101 et qui est daté du 2 mars 2010. Globex avait auparavant comme objectif de confirmer l'existence d'une ressource de talc et de magnésium totalisant au moins 20 millions de tonnes, soit une quantité suffisante pour soutenir une production minérale pendant 20 ans, à un taux d'exploitation de 1 million de tonnes par année. L'estimation des ressources minérales établies par Micon a dépassé le tonnage cible de plus de 50 % en se fondant sur des données d'une profondeur de 100 mètres seulement.

Une fois que toutes ces étapes auront été réalisées, la Compagnie examinera la possibilité de faire migrer les activités du projet à la Corporation de magnésium mondiale, une société inactive (détenue à 90 % par Globex et à 10 % par DMI), pour amorcer à la phase suivante du projet.

Le tonnage et la teneur de la ressource minérale, tels qu'ils ont été établis par Micon, dans une partie limitée de la Zone A s'établissent comme suit :

Catégorie	Tonnes	MgO sol (%)	Ca sol (%)	Magnésite (%)	Talc (%)
Noyau Zone A					
Ressource indiquée	12 728 000	20,0	0,21	52,1	35,4
Ressource inférée	18 778 000	20,9	0,26	53,1	31,7
Frange Zone A					
Ressource inférée	5 003 000	17,6	2,82	34,2	33,4
MgO sol = Oxyde de magnésium soluble			Ca sol = Carbonate de calcium soluble		

Note : De plus amples renseignements sont contenus dans le communiqué de presse de Globex daté du 2 mars 2010 ainsi que dans le rapport complet déposés à Sedar.com (tous deux en anglais uniquement).

La ressource minérale est ouverte le long de la découverte à l'ouest et à l'est où elle est exposée en surface ainsi qu'en profondeur. D'autres travaux de forage, de creusement et d'analyse seront entrepris pour faciliter le passage d'une partie de la ressource à la catégorie de réserve.

La Compagnie se concentre actuellement sur l'obtention d'un bail pour le groupe de titres miniers du projet, l'obtention des autorisations environnementales et réglementaires, et la démonstration de la faisabilité du procédé proposé. L'exercice précédent, des tests à l'échelle du banc d'essai ont été effectués et un échantillon composite de forage de la section L9+50E a été utilisé pour réaliser une série de tests sur de plus grands échantillons de 100 kg. Ces travaux ont consisté surtout en des études sur la libération du talc et les produits qui pourraient être produits à l'aide de la technique exclusive à DMI.

Au début de 2010, un second échantillon composite de forage plus important, pesant plus de 600 kg, a été traité par les techniques de flottation standard pour enlever le talc. Les rejets riches en magnésite de ce traitement ont fait l'objet d'une étude pilote à Charlotte, en Caroline du Nord, qui a été effectuée à l'aide du matériel de production de la petite usine de DMI. Les données ainsi recueillies permettront d'optimiser et de concevoir un schéma de production commerciale. Des ingénieurs vont concevoir une usine pilote de mise à l'échelle pour présenter le procédé de DMI.

Propriété de Chibougamau et scission partielle de Mines indépendantes Chibougamau inc.

Tel qu'il a été annoncé dans des communiqués de presse publiés en novembre 2010 et en janvier 2011, la Compagnie a acquis un certain nombre de propriétés dans le district minier de Chibougamau en jalonnant le gisement d'or, d'argent et de zinc de Berrigan dans le canton de McKenzie, une partie de la mine Jaculet dans le canton de Roy, ainsi que les concessions minières Copper Cliff. Ces propriétés s'ajoutent à des propriétés que détenait déjà Globex, notamment la mine Québec Chibougamau Goldfields (cuivre-Or), la mine Kokko Creek (cuivre), la mine Bateman Bay (cuivre-or) et la mine Grandroy (cuivre-or).

Le 13 décembre 2010, dans le cadre de la stratégie de scission partielle de ces actifs aux actionnaires de Globex, une nouvelle société, Mines indépendantes Chibougamau inc., a été constituée. Cette société est actuellement inactive et la propriété exclusive de Globex. La direction explore diverses possibilités pour que les actionnaires de Globex tirent la plus grande valeur possible de ces biens. Ce processus prendra un certain temps, car il nécessitera la préparation d'un rapport en conformité avec la Norme canadienne 43-101 et l'approbation de TSX. Jusqu'à présent, cette priorité de Globex n'a pas eu d'incidence financière importante sur la Compagnie.

Autres occasions d'affaires – Solutions réfractaires Eco inc.

Le 22 avril 2010, la Compagnie a annoncé avoir conclu une entente avec Drinkard Metalox Inc. pour former une nouvelle coparticipation distincte (75 % Globex, 25 % DMI) ayant pour but de commercialiser à l'échelle mondiale les procédés hydrométallurgiques brevetés et les secrets industriels de DMI pour la récupération efficace et sans danger pour l'environnement de l'or, de l'argent et d'autres métaux des minerais arsenicaux ou réfractaires, ou les deux. En vertu de l'entente, Globex gèrera la coparticipation et financera ses travaux tout en conservant un intérêt de 75 %. DMI fournira son expertise, ses brevets et ses secrets industriels, et réalisera les travaux d'essais hydrométallurgiques afin de démontrer son applicabilité commerciale sur divers gîtes aurifères réfractaires tout en conservant un intérêt de 25 % dans la coparticipation.

La coparticipation prévoit réaliser des profits au moyen de contrats technologiques dont elle pourra tirer des honoraires et des redevances en se fondant, entre autres choses, sur les économies réalisées en ce qui a trait au coût des immobilisations et des frais d'exploitation ainsi que d'un pourcentage de meilleurs taux de récupération de métaux précieux dans les gîtes aurifères, lesquels, selon les méthodes conventionnelles, peuvent être non rentables en raison des faibles taux de récupération aurifère ou d'autres aspects environnementaux découlant des techniques de traitement conventionnelles.

La coparticipation sera exploitée par l'intermédiaire de la société Solutions réfractaires Eco inc. (SRE), qui a été formée le 17 mai 2010. SRE a effectué des essais pour deux clients potentiels ayant des gisements aurifères réfractaires de tonnage important à faible teneur. Les résultats ont montré qu'il est possible d'améliorer grandement la récupération aurifère grâce à la méthode de SRE ainsi d'améliorer de façon spectaculaire la stabilité des résidus pour l'environnement. De nombreuses entreprises ont communiqué avec SRE concernant des essais éventuels sur leur minerai réfractaire. L'exercice 2011 sera probablement déterminant pour SRE et son procédé.

Bien que la Compagnie trouve encourageants les résultats des tests exécutés en laboratoire à ce jour ainsi que la possibilité que le procédé de SRE établisse une nouvelle norme en matière de récupération économique de l'or du minerai aurifère réfractaire ou du concentré de minerai, elle met en garde le lecteur du fait que le procédé de SRE est encore à l'étape du développement. L'application continue de tests permettra d'évaluer plus amplement l'économie du procédé de récupération ainsi que la rentabilité des frais d'exploitation et du coût des immobilisations. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques compris dans le présent rapport, y compris sans s'y limiter les énoncés sur le potentiel du procédé de SRE, sont des énoncés prospectifs comportant un certain nombre de risques, d'hypothèses, d'estimations et d'incertitudes. Ces énoncés reflètent les projections internes actuelles, les attentes ou les opinions de Globex et sont fondés sur les renseignements dont elle dispose actuellement. Il n'est pas possible de garantir que ces énoncés seront exacts, et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient différer grandement de ceux prévus dans ces énoncés.

Acquisitions, ventes et options

Acquisitions de propriétés

En 2010, la Compagnie a engagé 65 744 \$ (28 152 \$ en 2009) pour l'acquisition de diverses propriétés. Les acquisitions les plus importantes sont les suivantes :

- **Propriété Lunenburg** – Comme il a été rapporté dans un communiqué de presse daté du 20 janvier 2010, Globex a acquis 189 concessions minières par jalonnement dans le canton de Lunenburg, en Nouvelle-Écosse, par suite d'une nouvelle prospection ayant permis de trouver une zone de silicification riche en or ainsi que de stockwork et filons de quartz en surface.
- **Actif en fer et manganèse au Nouveau-Brunswick** - Le 31 août 2010, Globex a annoncé dans un communiqué de presse qu'elle avait acquis une participation de 100 % dans un lot de 28 titres miniers couvrant 588 hectares et une étendue longitudinale de 6 kilomètres dans la région de Woodstock, au Nouveau-Brunswick. Le lot recouvre un horizon de minéralisation historique de fer et de manganèse qui a été exploité précédemment à petite échelle pour son contenu en fer, et il constitue une extension de l'horizon contenant les zones historiques riches en fer et en manganèse de Plymouth et les zones nord et sud d'Hartford vers le sud.
- **Terrains à Chibougamau** - Comme il a annoncé dans des communiqués de presse publiés en novembre 2010 et en janvier 2011, la Compagnie a acquis un certain nombre de propriétés dans le district minier de Chibougamau par le jalonnement du dépôt d'or, d'argent et de zinc de Berrigan dans le canton de McKenzie, d'une partie de la mine Jaculet dans le canton de Roy, ainsi que des concessions de la mine Copper Cliff. Ces propriétés s'ajoutaient à des terrains déjà détenus par Globex, y compris la mine Québec Chibougamau Goldfields (cuivre-or), la mine Kokko Creek (cuivre), la mine Bateman Bay (cuivre-or) et la mine Grandroy (cuivre-or).
- **Le projet de talc-magnésite de Timmins** a été jalonné au nom de la Compagnie. Ce lot qui compte 12 unités est appelé le « lot Adam ».

Ventes et options

En 2010, le produit tiré par la Compagnie des options a totalisé 1 271 500 \$ (780 000 \$ comptant et les actions des titulaires d'options à la juste valeur marchande de 491 500 \$, à la réception), dont 741 248 \$ ont été comptabilisés en tant que recouvrement des dépenses d'exploration reportées et 28 349 \$, en tant que recouvrement du coût d'acquisition des propriétés. Le revenu net tiré d'options de 501 903 \$ est comptabilisé dans l'état des résultats. Un sommaire des conventions d'option s'établit comme suit :

Sommaire des conventions d'option par date	Revenu net tiré de l'option	Recouvrement du coût d'acquisition	Recouvrement des dépenses d'exploration
Vente			
Propriété Lamotte - Glen Eagle Resources Inc. <ul style="list-style-type: none"> • 5 octobre 2010; • vente au prix de 50 000 \$, et 400 000 actions; • redevance : RBM¹ de 2 %. 	75 993 \$	723 \$	284 \$
Options			
Propriété aurifère Malartic Parbec - Savant Exploration Inc. <ul style="list-style-type: none"> • 4 janvier 2010; • paiements d'option : 525 000 \$ sur 4 ans et 750 000 actions; • engagement de travaux : 3,8 millions de dollars sur 4 ans; • redevance : RBM dégressive. 	-	-	162 000
Propriété aurifère Duquesne-Ouest - On-Strike Gold Inc. (Xmet Inc.)^{2,3} <ul style="list-style-type: none"> • 16 février 2010; • paiements d'option : 4 M\$ sur 4 ans et 1 millions d'actions; • engagement de travaux : 10,0 millions de dollars sur 4 ans; • redevance : RBM dégressive. 	178 083	20 000	71 917
Propriétés de la Nouvelle-Écosse - NS Gold Corporation Inc. <ul style="list-style-type: none"> • 14 avril 2010; • paiements d'option de 750 000 \$ et participation de 5% dans le capital-actions à l'atteinte de la production commerciale; • redevance : RBM de 4 %. 	-	-	500 000
Propriétés Bell Mountain, Nevada, É-U. - Laurion Mineral Exploration Inc. <ul style="list-style-type: none"> • 28 juin 2010; • paiements d'option : 40 000 \$ sur 24 mois et 3,7 millions d'actions; • engagement de travaux : 3 millions de dollars sur 5 ans; • Redevance : RBM dégressive. 	122 000	-	-
Propriété Gand – Shortt Lake - NQ Explorations Inc. <ul style="list-style-type: none"> • 29 juillet 2010; • paiements d'option : 650 000 \$ sur 4 ans et 4 millions d'actions; • avance de droits : redevances de 50 000 \$ après 5 ans; • engagement de travaux : 5 millions de dollars sur 5 ans; • redevance : RBM dégressive. 	21 509	7 626	6 365
Propriétés Nordeau et baie Bateman - Plato Gold Corp. <ul style="list-style-type: none"> • 6 août 2006; • paiements d'option : 675 000 \$ sur 2 ans et 3,0 millions d'actions, • engagement de travaux : 6 millions de dollars, • redevance : redevance nette de métaux de 2 % plus une participation de 10 % dans le bénéfice net. 	104 318	-	682
	501 903 \$	28 349 \$	741 248 \$

Notes :

1. RBM s'entend d'une redevance brute de métaux sans déductions.
2. La convention d'option d'exploitation minière avec Duparquet Assets Ltd. est détenue à 50 %-50 % par Globex et Géoconseils Jack Stoch Limitée (se reporter aux détails sur les opérations entre apparentés à la page 27.
3. On-Strike Gold Inc. a fusionné pour former Xmet inc.

Redevances

Comme il a déjà été annoncé dans un communiqué de presse daté du 14 septembre 2009, Nyrstar NV a amorcé des activités limitées sur le complexe minier de zinc à Gordonsville à l'automne 2009. Conformément à la convention qu'elle a conclue, la Compagnie est admissible à une redevance brute de métaux (RBM) de 1 % sur toutes les ventes de zinc entre 0,90 \$ US et 1,10 \$ US la livre, et de 1,4 % sur toutes les ventes de zinc supérieures à 1,10 \$ US la livre.

Comme il a été annoncé dans le communiqué de presse du 24 février 2011 présentant les résultats de l'exercice complet de Nyrstar en 2010, les mines Mid-Tennessee étaient exploitées à environ 35 % de leur capacité à la fin de 2010 et ont produit environ 13 000 tonnes de concentrés de zinc en 2010. Au cours de l'exercice, les prix du zinc se sont améliorés, mais ils ont été instables, atteignant un sommet de 1,19 \$ US en janvier 2010 et un plancher de 0,72 \$ US la livre en juin 2010, et un prix moyen de 0,97 \$ US la livre pour l'exercice.

La direction a précisé dans le communiqué de presse avoir achevé un certain nombre d'initiatives qui devraient permettre le fonctionnement à plein rendement de ces mines pour produire 130 000 tonnes de concentrés de zinc par année. En 2010, Globex a reçu 100 041 \$ en redevances brutes de métaux. Globex croit que ses redevances futures reflèteront l'effet de l'augmentation de la production.

Les travaux au gisement polymétallique de Rivière Magusi de Globex (Ag, Cu, Zn) demeurent en suspens. Globex conserve une redevance nette de métaux de 2 % sur cette propriété.

Autres activités d'exploration

En janvier 2010, Globex a effectué plusieurs gammes de levés géophysiques (polarisation provoquée, résistivité, magnétomètre et méthode TBF) sur une cible aérienne située au lac Duparquet, au Québec. La cible se trouve deux kilomètres à l'est et est parallèle à la direction de la mine de Baie Fabie. Une importante anomalie provenant du substratum rocheux a été définie et justifie le forage au diamant. Des travaux sont prévus dans l'avenir.

En mars 2010, Globex a acquis des concessions minières supplémentaires dans la propriété Beauchastel-Rouyn, faisant ainsi passer le nombre de concessions à 82 sur 2 852 hectares en Abitibi-Ouest, au Québec. La propriété représente un important groupe de terrains et les travaux qui y ont été effectués précédemment ont identifié d'importantes quantités d'or et de métaux de base. En février 2011, Mines Richmond inc. a publié des résultats de forage indiquant d'importantes largeurs de minéralisation aurifère près des limites de la propriété de Globex.

Personne qualifiée

Toutes les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par les géologues de la Compagnie, sous la supervision de Jack Stoch, président et chef de la direction, qui est une personne qualifiée en vertu de la NC 43-101.

Résultats d'exploitation

Principales informations annuelles

	2010	2009	2008
Total des revenus	780 599 \$	418 013 \$	3 685 945 \$
Total des dépenses	3 289 241	2 423 749	3 541 145
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice et impôt miniers	(2 508 642)	(2 005 736)	144 800
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(568 763)	(632 160)	1 275 354
Bénéfice net (perte nette)	(1 939 879)	(1 373 576)	(1 130 554)
Bénéfice et (perte nette) par action			
- de base	(0,10)	(0,07)	(0,06)
- dilué	(0,10)	(0,07)	(0,06)
Total de l'actif	17 769 507 \$	15 377 831 \$	16 201 306 \$

En 2010, les revenus ont totalisé 780 599 \$, soit 362 586 \$ de plus que les revenus de 418 013 \$ constatés en 2009, surtout par suite de l'augmentation du revenu net tiré des options pendant l'exercice, et 2 905 346 \$ de moins que les 3 685 945 \$ constatés en 2008. Les revenus de 2008 comprenaient un revenu net d'options et des revenus tirés des redevances de métaux de 3 493 238 \$ de First Metal Inc. Les activités de First Metals ont été suspendues en janvier 2009.

En 2010, les dépenses ont totalisé 3 289 241 \$, contre 2 423 749 \$ en 2009. L'écart de 865 492 \$ s'explique surtout par l'augmentation des frais d'administration, des honoraires et des frais de services contractuels, qui ont tous été engagés par suite de la hausse des activités d'évaluation de projets et de la dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées. Le total des dépenses de 3 289 241 \$ en 2010 a baissé de 251 904 \$ par rapport à celui enregistré en 2008, surtout parce que l'exercice considéré ne comporte pas de provision de 1 814 331 \$ pour la baisse de valeur des titres négociables inscrite en 2008; cependant, l'exercice considéré comprend une sortie du bilan des biens miniers majorée de 1 194 735 \$. Le solde de l'écart de 367 692 \$ représente l'augmentation des dépenses d'exploitation attribuable au plus grand nombre de projets et activités administratives.

L'accroissement du total de l'actif, qui est passé de 16 201 306 \$ au 31 décembre 2008 à 17 769 507 \$ au 31 décembre 2010, reflète surtout le changement dans les dépenses d'exploration reportées.

Opérations du quatrième trimestre

Au cours du quatrième trimestre de chaque exercice, dans le cadre de la planification et du budget de l'exercice à venir, la direction examine la valeur comptable des dépenses d'exploration reportées des propriétés minières. Au quatrième trimestre de 2010, la Compagnie a constaté une dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées de 1 244 437 \$ (756 698 \$ en 2009). La hausse est liée principalement à une dévaluation des dépenses exploration en général.

Principaux résultats trimestriels

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Voici les principaux résultats des huit derniers trimestres :

	2010				2009			
	4e	3e	2e	1er	4e	3e	2e	1er
Total des revenus	(150 288) \$	473 669 \$	364 206 \$	93 012 \$	174 299 \$	(48 380) \$	257 065 \$	35 029 \$
Total des dépenses	1 799 086	362 220	528 707	599 228	1 099 681	360 808	517 058	446 202
Bénéfice net (perte nette)	(1 466 953)	100 767	(161 133)	(412 560)	(544 276)	(319 952)	(221 458)	(287 890)
Bénéfice net (perte nette) par action								
- de base	(0,08)	0,01	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,02)
- dilué	(0,08)	0,01	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,02)

La Compagnie a comptabilisé une perte nette de 1 466 953 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, contre un bénéfice de 100 767 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010. La différence dans les résultats s'explique surtout par la dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées de 1 244 437 \$ découlant de l'examen par la direction des valeurs comptables et des projets d'avenir prévus. Les revenus du quatrième trimestre de 2010 ont baissé de 623 957 \$ par rapport à ceux du trimestre précédent, d'importants paiements d'option ayant été portés en réduction du coût d'acquisition des propriétés et des dépenses d'exploration et de mise en valeur reportées.

Comme il a été communiqué précédemment, les dépenses pour le trimestre ont totalisé 1 799 086 \$, contre 362 220 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010. Si l'on ajuste le total des dépenses pour tenir compte de la dévaluation des frais d'exploration de 1 244 437 \$, le total des dépenses serait de 192 429 \$ de plus qu'au trimestre précédent. L'augmentation s'explique par le recours à des conseillers externes et le versement de paiements à base d'actions totalisant 89 818 \$.

La Compagnie a enregistré un bénéfice net de 100 767 \$ au quatrième trimestre terminé le 30 septembre 2010, contre une perte nette de 161 133 \$ au trimestre terminé le 30 juin 2010. Cette amélioration résulte principalement de l'augmentation des revenus tirés des options sur les propriétés et des autres revenus de 109 464 \$ ainsi que d'une baisse des dépenses, qui se sont établies à 166 276 \$ (la rémunération à base d'actions et les paiements à base d'actions ont baissé de 92 476 \$, la dévaluation des propriétés d'exploration, de 37 276 \$, et les autres dépenses, de 36 737 \$).

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2010, Globex a enregistré une perte nette de 161 133 \$, contre une perte nette de 412 560 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2010. L'amélioration résulte surtout du revenu supplémentaire de 300 000 \$ tiré d'options sur les propriétés au cours du trimestre.

La perte nette de 412 560 \$ constatée au trimestre terminé le 31 mars 2010 est inférieure à la perte nette de 544 276 \$ enregistrée au trimestre terminé le 31 décembre 2009, due surtout à d'une diminution de la dévaluation des dépenses d'exploration de 710 983 \$ et de l'effet compensateur de l'augmentation des frais d'administration et des honoraires

L'écart négatif de 224 324 \$ entre la perte de 544 276 \$ inscrite au trimestre terminé le 31 décembre 2009 et celle de 319 952 \$ enregistrée au trimestre terminé le 30 septembre 2009 s'explique surtout par une hausse des frais d'administration et des honoraires attribuable à l'augmentation du niveau d'activité.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009, la Compagnie a enregistré une perte de 319 952 \$, soit une augmentation de 98 494 \$ sur la perte de 221 458 \$ comptabilisée au trimestre terminé le 30 septembre 2009. L'augmentation résulte surtout de l'absence de redevances de métaux et d'une perte à la vente de titres négociables contre un gain au trimestre précédent qui a entraîné une baisse globale des revenus de 305 445 \$.

La perte nette de 221 458 \$ constatée au trimestre terminé le 30 juin 2009 a diminué de 66 432 \$ par rapport à la perte du trimestre terminé le 31 mars 2009, qui s'est établie à 287 980 \$. La baisse découlait de l'augmentation des redevances de métaux et des ventes de titres négociables, annulée en partie par la hausse des honoraires et de la rémunération à base d'actions.

La Compagnie a constaté une perte nette de 287 890 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 qui était inférieure de 3 064 111 \$ à la perte de 3 352 001 \$ inscrite pour le trimestre terminé le 31 décembre 2008. La perte était moins élevée surtout parce que la perte du quatrième trimestre de 2008 comprenait une dépréciation de 1 814 331 \$ sur les placements de First Metals Inc. et une perte à la vente de titres négociables de 717 347 \$.

Résultats d'exploitation et examen des activités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

Revenus (780 599 \$ au 31 décembre 2010; 418 013 \$ au 31 décembre 2009)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les revenus ont atteint 780 599 \$, soit 362 586 \$ de plus que les 418 013 \$ enregistrés à l'exercice précédent. L'augmentation reflète la hausse de revenu net tiré des options, laquelle a été annulée en partie par une diminution de 41 006 \$ des revenus tirés des redevances de métaux. Les revenus tirés d'options ont été reçus de Glen Eagle Resources Inc., Laurion Mineral Explorations Inc., Plato Gold Corp., NQ Exploration Inc., Savant Explorations Ltd. et Xmet inc. Les revenus tirés d'options composés de trésorerie et d'actions des titulaires d'options, ont totalisé 1 271 500 \$. La somme de 741 248 \$ a été constatée en tant que recouvrement des dépenses d'exploration et la somme de 28 349 \$, en tant que recouvrement du coût des propriétés, pour un revenu net tiré des options de 501 903 \$ pour l'exercice.

Total des dépenses (3 289 241 \$ au 31 décembre 2010; 2 423 749 \$ au 31 décembre 2009)

En 2010, les dépenses ont totalisé 3 289 241 \$, contre 2 423 749 \$ en 2009. L'écart de 865 492 \$ s'explique surtout par l'augmentation de 254 018 \$ des dépenses d'administration, de 160 456 \$ des honoraires et services contractuels et de 467 564 \$ de la dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées. Les augmentations en 2010 compensent l'élimination d'une provision pour la baisse de valeur durable des titres négociables de 118 374 \$ subie en 2009.

Administration

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les frais d'administration ont totalisé 783 287 \$, contre 529 269 \$ en 2009. L'augmentation de 254 018 \$ est surtout attribuable à l'augmentation des salaires et des avantages sociaux découlant de l'embauche de personnel supplémentaire, aux hausses salariales et à un nouveau régime d'assurance collective ainsi qu'à une provision de 44 000 \$ établie pour le paiement de l'impôt de la partie XII.6 (frais d'intérêts) se rapportant au moment des dépenses admissibles liées au financement par actions accréditives, laquelle provision n'a pas été constatée à l'exercice précédent.

Honoraires et services contractuels

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les honoraires et services contractuels ont totalisé 715 927 \$, contre 555 471 \$ à l'exercice précédent. L'augmentation reflète principalement le niveau d'activité accru lié à l'évaluation d'un certain nombre de grands projets.

Amortissement

- L'amortissement se rapporte aux immobilisations corporelles et au matériel de la Compagnie. L'amortissement de 51 700 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, contre 62 304 \$ pour l'exercice précédent, est préparé de façon uniforme et rend compte de l'amortissement complet de certains éléments du matériel.

Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées

- La dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées a atteint 1 379 878 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, soit 467 564 \$ de plus que la charge de 912 314 \$ constatée à l'exercice précédent. Cette hausse résulte de l'accent mis sur d'autres projets prévus, qui a donné lieu à une sortie du bilan parce que les dépenses ne sont pas prévues actuellement pour ces propriétés.

Rémunération à base d'actions et paiements à base d'actions

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la rémunération et les paiements à base d'actions ont totalisé 350 539 \$, contre 211 929 \$ en 2009. L'augmentation de 138 610 \$ par rapport à l'exercice précédent reflète l'octroi de 405 000 options (à une juste valeur moyenne pondérée de 0,86 \$ par action) contre 465 000 options (à une juste valeur moyenne pondérée de 0,46 \$ par action).

Économie d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers

- Une économie d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers de 568 763 \$ (632 160 \$ au 31 décembre 2009) a été constatée pour l'exercice. La baisse par rapport à l'exercice précédent rend compte de l'effet combiné d'un taux plus bas et des écarts dans les éléments non déductibles.

Analyse du bilan

Total de l'actif

Au 31 décembre 2010, le total de l'actif s'est établi à 17 769 507 \$, en hausse de 2 391 676 \$ par rapport à l'actif enregistré au 31 décembre 2009. L'augmentation représente surtout les produits des financements par actions accréditives reçus en novembre et en décembre 2010, qui ont totalisé 1 900 000 \$.

À la fin de l'exercice, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les titres négociables ont totalisé 3 222 934 \$ (2 936 343 \$ au 31 décembre 2009), soit 18,1 % du total de l'actif. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les propriétés minières ont augmenté de 36 680 \$, passant de 2 870 356 \$ à 2 907 036 \$, et les dépenses d'exploration reportées se sont accrues de 281 343 \$, passant de 8 100 884 \$ au 31 décembre 2009 à 8 382 227 \$ au 31 décembre 2010. L'augmentation nette représente des dépenses d'exploration de 2 461 581 \$ pour l'exercice et la dévaluation des dépenses d'exploration reportées de 1 379 373 \$, le recouvrement des dépenses d'exploration au moyen des revenus tirés des options de 741 248 \$ et un crédit d'impôt remboursable du Québec de 59 617 \$.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2010, les capitaux propres de la Compagnie se sont établis à 48 920 534 \$ (45 900 953 \$ au 31 décembre 2009) avec 21 018 008 actions ordinaires (19 215 074 au 31 décembre 2009) en circulation. L'augmentation des capitaux propres rend compte des placements privés de 1 760 934 actions qui ont généré un produit de 4 106 141 \$. Les détails des placements privés sont les suivants : i) 21 mai 2010, émission de 406 200 actions accréditives (Québec) pour un produit de 794 121 \$ et émission de 551 400 actions accréditives (fédéral) pour un produit de 1 031 118 \$, ii) 3 novembre 2010, émission de 70 000 actions accréditives (fédéral) pour un produit de 130 900 \$, iii) 26 novembre 2010, émission de 300 000 actions accréditives (Québec) pour un produit de 900 000 \$ et un placement privé de 100 000 actions non accréditives pour un produit de 250 000 \$, iv) 22 décembre 2010, émission de 333 334 actions accréditives (Québec) pour un produit de 1 000 002 \$. En plus des placements privés, la Compagnie a comptabilisé 42 000 options d'achat d'actions et les transferts s'y rapportant du surplus d'apport aux capitaux propres.

La Compagnie constate l'incidence fiscale des actions accréditives émises au moment de la production des documents de renonciation auprès des administrations fiscales. Au quatrième trimestre de 2010, la Compagnie a procédé à la renonciation aux dépenses admissibles en faveur des souscripteurs des actions accréditives et a enregistré l'incidence fiscale de 1 135 350 \$ (168 973 \$ en 2009) en tant que réduction des capitaux propres.

Au 31 décembre 2010, la Compagnie avait un cumul des autres éléments de la perte étendue de 80 208 \$ (perte étendue de 274 521 \$ au 31 décembre 2009) qui représentait les pertes non réalisées sur les titres négociables. La variation enregistrée pour l'exercice considéré s'explique principalement par l'augmentation de la juste valeur des titres de capitaux propres reçus pendant l'exercice.

Liquidités, fonds de roulement et flux de trésorerie

Au 31 décembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Compagnie s'établissaient à 352 863 \$ (néant au 31 décembre 2009), à l'exclusion des liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives se chiffrant à 1 969 672 \$ (347 883 \$ au 31 décembre 2009). Ces fonds sont présentés comme un élément à long terme, car ils ne peuvent pas être affectés à la satisfaction des besoins de l'exploitation.

Les titres négociables, qui se sont élevés à 2 870 071 \$, étaient composés d'actions ayant une valeur marchande de 799 565 \$ et de dépôts à terme et d'obligations du Trésor de 2 070 506 \$, entièrement garantis par le gouvernement du Canada.

Au 31 décembre 2010, le fonds de roulement de la Compagnie (soit les actifs à court terme moins les passifs à court terme) a atteint 2 932 635 \$ (2 839 607 \$ au 31 décembre 2009). Compte tenu de la situation actuelle des liquidités et du fonds de roulement de la Compagnie, la direction croit qu'elle dispose de ressources suffisantes pour satisfaire à ses engagements en ce qui a trait aux dépenses d'exploration, ainsi qu'aux besoins du siège social et aux besoins administratifs de la Compagnie pour les dix-huit prochains mois.

Globex n'a pas de dette à long terme ou d'engagements contractuels semblables.

En 2010, 1 084 569 \$ (993 104 \$ en 2009) de trésorerie ont été affectés aux activités d'exploitation tandis que 4 031 605 \$ (994 969 \$ en 2009) ont été tirés de placements privés et de l'émission d'actions dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions de Globex. Les activités d'investissement pour l'exercice, y compris les dépenses d'exploration reportées et liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives, ont totalisé 2 594 173 \$ (1 141 917 \$ en 2009).

Les activités d'exploitation, de financement et d'investissement pour 2010 ont donné lieu à une augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 352 863 \$ (diminution nette de 1 140 052 \$ en 2009).

Instruments financiers et gestion des risques

Gestion des risques

La Compagnie, en raison de ses actifs et de ses passifs financiers, est exposée aux risques financiers suivants : le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque du marché des actions, le risque de change et le risque de taux d'intérêt. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2010.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les liquidités réservées de Globex ont totalisé 2 322 535 \$. Ces fonds sont assurés en vertu des programmes combinés de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), société d'État fédérale qui assure les dépôts jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par établissement et du Fonds canadien de protection des épargnes (FCPE), qui assure les dépôts jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$. Les titres négociables ont totalisé 2 870 071 \$ (soit 194 300 \$ d'actions privilégiées, 799 566 \$ de placements en titres de capitaux propres, 910 121 \$ d'obligations du Trésor, et 966 084 \$ de placements dans un fonds du marché monétaire). De cette somme, 910 121 \$ sont assurés par le gouvernement fédéral, et 966 084 \$, par le FCPE.

Risque de crédit

La Compagnie ne croit pas être exposée à une concentration importante de risque de crédit. Sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie sont déposés auprès de grandes institutions et sociétés financières.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date du bilan s'établit comme suit :

	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 863 \$	- \$
Titres négociables, dépôts à terme et obligations du Trésor	2 070 505	2 757 864
Débiteurs	373 904	215 621
Liquidités réservées	1 969 672	347 883
	4 766 944	3 321 368

Les débiteurs sont majoritairement composés de taxes à recevoir des autorités gouvernementales et des comptes à recevoir. Comme les créances gouvernementales découlent de mesures législatives et les comptes à recevoir ont été payés en janvier 2011, ils ne représentent pas un risque de crédit élevé.

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet néfaste que pourraient avoir les variations des cours des actions individuelles ou les variations générales du niveau du marché des actions sur les résultats de la Compagnie. Globex surveille attentivement les tendances générales sur le marché des actions ainsi que les variations des actions individuelles afin de déterminer le plan d'action approprié.

La Compagnie détient actuellement des placements dans un certain nombre de sociétés titulaires d'options dont la juste valeur fluctue selon les changements qui se produisent dans le secteur minier canadien et les marchés des actions. Ces placements s'établissent actuellement à 799 566 \$ (178 478 \$ au 31 décembre 2009). Selon le solde en cours au 31 décembre 2010, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet sur les autres éléments du résultat étendu d'environ 80 000 \$ (18 000 \$ en 2009).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où elles deviennent exigibles. La Compagnie se protège contre le risque de liquidité en gérant la structure de son capital et son levier financier, tel qu'il est décrit à la rubrique « Informations à fournir concernant le capital » ci-après. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Compagnie ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires. La Compagnie a financé ses activités d'exploration et d'exploitation minière au moyen de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont en deçà d'un an.

Risque de change

Au 31 décembre 2010, la Compagnie avait 9 491 \$ de liquidités en dollars américains (6 587 \$ au 31 décembre 2009). La Compagnie estime qu'une augmentation ou une baisse de un pour cent du taux de change américain n'aurait pas de répercussion importante sur le résultat.

Risque de taux d'intérêt

Globex n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt important puisqu'elle n'a aucune entente de crédit. Les revenus d'intérêts sur le solde des comptes des flux de trésorerie d'exploitation sont assujettis aux fluctuations des taux d'intérêt. Selon les soldes en cours pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2010, une augmentation ou une diminution de un pour cent des taux d'intérêt n'aurait pas de répercussion importante sur le résultat avant impôts sur les bénéfices.

Informations à fournir concernant le capital

Le capital de la Compagnie est composé du capital-actions, du surplus d'apport, du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu.

La Compagnie sera touchée au cours des quelques prochaines années par la disponibilité des capitaux propres pour financer l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de grands projets. La disponibilité des capitaux propres des compagnies de l'industrie des ressources est touchée par les prix des marchandises ainsi que par la conjoncture économique mondiale. Ses conditions sont indépendantes de la volonté de la direction et peuvent avoir un effet direct sur la capacité de la Compagnie de se procurer des capitaux propres.

La Compagnie gère son capital de manière à protéger sa capacité à assurer la continuité de son exploitation pour poursuivre la mise en valeur de ses biens miniers et à conserver une structure du capital flexible pour ses projets, au profit de ses parties intéressées.

Comme la Compagnie est une société d'exploration canadienne, ses fonds proviennent principalement des sources suivantes : a) le revenu tiré des options sur les propriétés; b) le revenu tiré des redevances de métaux; c) le revenu de placement; d) le produit réalisé à l'émission d'actions ordinaires et d'actions accréditives, et e) d'autres éléments du fonds de roulement.

La Compagnie gère la structure de son capital et la modifie compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Compagnie peut tenter d'émettre de nouvelles actions, de conclure des ententes de partenariat relativement à certaines propriétés ou de vendre des propriétés.

En matière de placement, la Compagnie a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme portant intérêt qui sont très liquides et qu'elle choisit en fonction du calendrier prévu de dépenses pour les activités poursuivies. La Compagnie prévoit que ses ressources en capital seront suffisantes pour mettre en œuvre ses plans et ses activités d'exploration et de mise en valeur pendant l'exercice courant. La Compagnie n'est assujettie à aucun besoin de trésorerie imposé par une entité externe.

Ni la gestion du capital ni les objectifs n'ont changé au cours de l'exercice considéré.

La Compagnie surveille le capital au moyen de l'excédent sur les capitaux propres. Le tableau ci-dessous décrit les éléments du surplus aux 31 décembre 2010 et 2009 :

	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 863 \$	- \$
Titres négociables	2 870 071	2 936 343
Débiteurs	373 904	215 621
Crédits d'impôt et droits miniers remboursable du Québec	242 690	230 888
Liquidités réservées	1 969 672	347 883
	5 809 200	3 730 735
Obligations en matière de dépenses d'exploration	(1 969 672)	(347 883)
Surplus	3 839 528	3 382 852
Capitaux propres	13 606 373	12 077 114

Modifications comptables futures

Information financière internationale

Normes internationales d'information financière et révision des règlements des ACVM

En février 2006, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a publié un plan stratégique pour la transition sur cinq ans des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été adoptées par le International Accounting Standards Board (IASB) pour les sociétés ouvertes. Les IFRS s'appliqueront à la majorité des entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le CNC a incorporé les IFRS dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés en tant que PCGR canadiens pour les entreprises ayant une obligation d'information du public.

Le 1^{er} octobre 2010, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), par l'entremise du *Règlement 52-107 sur les principes comptables et normes d'audit acceptables* ont publié des textes définitifs (*Final Materials*) qui rendent compte du basculement aux IFRS du Canada. Au même moment, des modifications à d'autres normes et règlements canadiens, et formulaires et politiques d'accompagnement pour rendre compte de la transition aux IFRS dans les règles d'information, les règles relatives aux prospectus et les procédés d'attestation ont été annoncées. Nombre de ces changements aux règlements comme le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* rendent compte des changements apportés aux principes, à la terminologie et aux définitions utilisés dans les documents sur les IFRS. Les modifications prévoient également que les émetteurs assujettis peuvent se prévaloir d'une prorogation de délai de 30 jours pour déposer leur premier rapport financier intermédiaire pour l'année de l'adoption des IFRS.

Rapport de situation et décisions clés, explication des changements et des effets sur les postes des états financiers

Rapport de situation

Comme il était précisé dans le rapport de gestion de l'exercice précédent, Globex a adopté une approche en trois étapes comportant les étapes et les activités présentées ci-après. La Compagnie a terminé de façon générale les activités prévues pour les trois premières étapes, sauf en ce qui a trait à l'achèvement de l'effort de conversion par les vérificateurs externes de la Compagnie. Cette activité est cependant bien avancée.

L'étape 4, qui s'est ajoutée aux autres, porte sur un certain nombre d'activités de mise en œuvre, par exemple passer des modèles d'information financière des IFRS à la création des modèles d'information financière intermédiaire et annuelle en 2011.

Étape 1 - Planification d'ensemble, et formation et perfectionnement du personnel

- A comporté l'évaluation initiale des changements les plus importants et la détermination des besoins de formation et de perfectionnement du personnel. **Cette étape a été exécutée pendant les 3^e et 4^e trimestres de 2010.**

Étape 2 - Évaluation détaillée des modifications futures qui seront apportées aux principes comptables et à la présentation des états financiers, aux systèmes et aux contrôles

- Outre l'évaluation détaillée des différences dans les normes comptables, cette étape a consisté en un examen des modifications qui pourraient devoir être apportées aux technologies de l'information, aux contrôles de communication de l'information et au contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'aux activités commerciales. Cette étape a comporté une formation supplémentaire pour la contrôleuse et le chef des finances. - Étape exécutée pendant les 3e et 4e trimestres de 2010.

Étape 3 - Préparation d'états financiers préliminaires en conformité avec les IFRS

- Au cours du 2e trimestre de 2010, la Compagnie a préparé des modèles de ses futurs états financiers et les a remis au comité de vérification afin que ce dernier puisse les examiner et faire des commentaires.
- La Compagnie a retenu expressément les services de ses vérificateurs pour qu'ils examinent l'interprétation des normes par la direction, l'état de la situation financière ouvert le 1er janvier 2010 ainsi que les rapprochements connexes. Cet examen est en cours.

Étape 4 – Mise en place des contrôles de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière et modifications de ces contrôles

- La direction est en train d'alimenter l'information comparative dans les états financiers et les notes complémentaires qui ont été créés à l'étape 3 afin que la Compagnie soit prête à préparer et à déposer les états financiers IFRS, tel qu'il est exigé en 2011.
- Au cours du 1er trimestre de 2011, la direction a élaboré d'autres activités d'examen et de contrôle des rapprochements qui appuieront l'attestation du chef de la direction et du chef des finances pendant la période de transition aux IFRS.

Décisions clés qui ont été prises :

Application rétrospective

L'IFRS 1 prépare le terrain pour la transition des PCGR canadiens aux IFRS. La norme présente les procédés devant être suivis par une entité qui applique pour la première fois les IFRS par suite des différences de mesure et de communication de l'information découlant de la transition des PCGR aux IFRS. À la base de l'IFRS 1 se trouve le principe que l'entité qui applique pour la première fois les IFRS, c'est-à-dire qui est un « premier adoptant », doit présenter ses premiers états financiers IFRS en appliquant toutes les IFRS qui sont en vigueur à la fin de sa première période d'adoption des IFRS, c.-à-d. le 31 décembre 2011 pour Globex. Sauf dans les cas où certaines exceptions et exemptions mentionnées ci-après s'appliquent, l'application rétrospective des IFRS est obligatoire, comme si la Compagnie avait toujours comptabilisé et présenté son information selon ce cadre.

La norme établit seize exemptions facultatives en vertu desquelles un premier adoptant peut choisir de ne pas appliquer les IFRS sur une base rétroactive. Ces exemptions s'appliquent à des postes comme les regroupements d'entreprises, les avantages sociaux, les écarts de conversion, les coûts d'emprunt, les transactions de paiements fondés sur des actions, et la juste valeur ou la réévaluation au coût réputé. Certaines des exemptions facultatives vont au-delà des activités courantes de Globex. Outre les exemptions facultatives, l'IFRS 1 contient certaines exceptions obligatoires à l'application rétroactive des IFRS, notamment la décomptabilisation d'actifs et de passifs

financiers, la comptabilité de couverture, le retraitement des estimations comptables et la participation ne donnant pas le contrôle.

La Compagnie est en train de terminer son processus de prise de décisions. Cependant, elle prévoit déjà appliquer les modifications suivantes :

Paielements fondés sur des actions

- Un premier adoptant est encouragé, mais non tenu, d'appliquer l'IFRS 2, *Paielement fondé sur des actions*, aux instruments de capitaux propres qui ont été consentis au plus tard le 7 novembre 2002. Un premier adoptant est aussi encouragé, mais non tenu, d'appliquer l'IFRS 2 aux instruments de capitaux propres qui ont été consentis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ont été acquis avant le dernier de a) la date de transition aux IFRS et b) le 1^{er} janvier 2005.
- *La Compagnie a choisi de se prévaloir de cette exemption et d'appliquer l'IFRS à tous les instruments de capitaux propres consentis après le 7 novembre 2002 et pour lesquels les droits sont acquis. Par suite de ce choix, à la date de transition, la Compagnie retraitera le montant historique de la charge de rémunération à base d'actions selon les PCGR canadiens, causant un reclassement du surplus d'apport dans le capital-actions.*

Regroupements d'entreprises

- Un premier adoptant peut choisir d'appliquer l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, rétrospectivement aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de passage aux IFRS.
- *Globex n'a pas effectué d'acquisitions d'entreprises importantes et, par conséquent, elle choisira de ne pas appliquer rétroactivement l'IFRS 3 aux regroupements d'entreprises antérieurs.*

Coût réputé

- L'IFRS 1 permet à une entité de mesurer un élément des immobilisations corporelles à la date de transition aux IFRS à sa juste valeur et d'utiliser cette juste valeur à son coût réputé à cette date.
- *La Compagnie a choisi de ne pas appliquer cette exemption, car elle croit que la méthode de comptabilisation à la valeur d'acquisition, qu'elle utilise présentement, procure une information plus fiable et pertinente.*

Écarts de conversion

- L'IFRS 1 offre l'option d'une application rétroactive, laquelle exigerait de la Compagnie qu'elle calcule les écarts de conversion conformément à l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, à compter de la date à laquelle une filiale ou une participation comptabilisée à la valeur de consolidation a été formée ou acquise. L'IFRS 1 permet de ramener à néant les gains et pertes de conversion à la date de transition.
- *La Compagnie a choisi de ramener à néant tous les gains et pertes de conversion dans les bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition.*

Autres changements dans les méthodes comptables

Adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*

- L'IASB a publié l'IFRS 9 visant à appliquer les améliorations apportées à l'intelligibilité de l'IAS 39, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 précise comment une entité doit classer et mesurer ses actifs financiers. Selon cette norme, tous les actifs financiers doivent être classés en fonction du modèle utilisé par l'entreprise pour gérer ses actifs financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de ses actifs financiers.

- La norme établit une différence entre les instruments de créance et les instruments de capitaux propres.

Emprunts de capitaux

- On peut mesurer initialement un instrument de créance à la juste valeur et le remesurer par la suite au coût non amorti si l'entité satisfait à des critères précis. Si l'un ou l'autre des deux critères n'est pas satisfait, l'instrument financier est classé à la juste valeur par le biais du compte de résultat (JVBCR). De plus, même si l'actif satisfait aux critères du coût non amorti, la Compagnie peut choisir, à la comptabilisation initiale, de classer l'actif financier dans la catégorie de la JVBCR.
- Une entité peut, à la comptabilisation initiale, classer un actif financier dans la catégorie de la JVBCR si cela permet d'éliminer ou de réduire grandement un manque de cohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelé une asymétrie comptable) qui se produit autrement si l'on mesure des actifs ou des passifs ou si l'on comptabilise des gains et des pertes selon des méthodes différentes.

Placements en titres de capitaux propres

- Les placements dans des instruments de capitaux propres sont classés et mesurés à la JVBCR. Les actifs financiers à la JVBCR sont mesurés à la juste valeur, et tout gain ou perte découlant du reclassement est comptabilisé dans l'état des résultats. Le gain net ou la perte nette comptabilisé dans l'état des résultats est inclus à la rubrique « autres gains et pertes ».
- *La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est permise. La Compagnie a décidé d'adopter cette norme à compter du 1^{er} janvier 2010 dans le cadre de son adoption des IFRS.*

Explication des changements et de leurs effets sur les postes des états financiers

Conformément aux textes définitifs et à l'IFRS 1, la Compagnie sera tenue d'inclure les rapprochements et l'état de la situation financière d'ouverture de la transition dans son premier rapport financier intermédiaire et ses états financiers annuels. Cette information n'a pas à être fournie dans les deuxième et troisième rapports financiers intermédiaires en vertu des règles d'information continue, sauf si la méthode comptable a changé. Les IFRS exigent uniquement la présentation d'un état des flux de trésorerie pour la période en cumul annuel jusqu'à ce jour et pour la période correspondante, alors qu'en vertu des PCGR canadiens actuels, les émetteurs doivent présenter un état des flux de trésorerie pour chaque période intermédiaire ainsi que pour les résultats annuels cumulatifs. Les modifications, telles qu'elles sont présentées dans les textes définitifs, tiennent compte de ce changement et n'exigent qu'un état des flux de trésorerie pour les périodes en cumul annuel jusqu'à ce jour.

Effet négligeable ou nul sur les résultats d'exploitation présentés, mais information supplémentaire à fournir

- Prospection et évaluation de ressources minérales (IFRS 6),
- Immobilisations corporelles (IAS 16),
- Dépréciation d'actifs (IAS 36).

Incidence de l'adoption des IFRS sur les bilans d'ouverture de la Compagnie

Les chiffres présentés dans cette partie ne sont fournis qu'à titre indicatif et pourront être modifiés compte tenu d'autres travaux, analyses et audits. La direction croit que selon les travaux terminés à ce jour, l'hypothèse la plus probable est que la conversion aux IFRS fera augmenter le capital-actions de 2 047 000 \$ et diminuer le déficit de 877 000 \$.

Le tableau suivant présente un résumé de l'effet préliminaire quantitatif des différences entre les PCGR canadiens et les IFRS sur les conventions comptables les plus importantes de la Compagnie et des choix de transition des PCGR canadiens aux IFRS au 1^{er} janvier 2011. D'autres détails, y compris un rapprochement des capitaux propres au 1^{er} janvier 2010, au 31 décembre 2010 et au 31 mars 2010, seront présentés dans les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires IFRS au 31 mars 2011.

Descriptions des retraitements	Notes	Principaux effets sur le bilan d'ouverture (en milliers de dollars)		
		Augmentation (diminution) de l'actif	Augmentation (diminution) du capital-actions	Augmentation (diminution) du déficit
Paiements à base d'actions	i)	-	3 004	-
Retraitements de la JVM des actions accréditives	ii)	-	(2 808)	-
Retraitement de l'impôt reporté sur les actions accréditives	ii)	-	3 673	865
Reclassement des pertes sur les titres disponibles à la vente	iii)	-	-	80
Reclassement des frais d'émission d'actions	iv)	-	(1 822)	(1 822)
		-	2 047	(877)

Retraitements dans le bilan d'ouverture IFRS à la date de transition (1^{er} janvier 2010)

i. Paiements à base d'actions

Selon les IFRS, les options sur actions qui peuvent être acquises en séquence doivent être mesurées et comptabilisées en se fondant sur la valeur de chaque acquisition d'actions. Selon la convention actuelle de la Compagnie, la valeur est établie à l'octroi de l'option. Selon l'IFRS 2, on doit rendre compte des annulations prévues en comptabilisant le coût de la rémunération, alors qu'actuellement, les annulations sont comptabilisées lorsqu'elles se produisent.

Il y a des différences dans la mesure des paiements fondés sur des actions à des non-salariés (lesquels sont généralement mesurés au montant mesurable le plus fiable entre la juste valeur des biens ou services reçus et de la juste valeur de l'attribution, à la première en date de l'engagement d'exécution ou de la date d'achèvement).

Conformément aux exemptions de l'IFRS 1, à la date de transition, la Compagnie a contrepasé les charges de la rémunération à base d'actions historiques selon les PCGR canadiens, donnant lieu à un reclassement du surplus d'apport dans le capital-actions de 3,0 M\$.

ii. Retraitements de la JVM des actions accréditives

Selon les PCGR canadiens, la valeur des actions ordinaires émises dans le cadre d'une convention de souscription est enregistrée en tant qu'augmentation du capital-actions fondée sur le produit reçu. Au moment où il est renoncé aux économies d'impôt en faveur des souscripteurs, la répercussion fiscale future est enregistrée en tant que réduction du capital-actions.

Comme il n'existe aucune directive sur la comptabilisation des actions accréditives et la communication de l'information s'y rapportant dans le cadre IFRS, les entreprises doivent adopter la norme américaine SFAS 109, *Accounting for Income Taxes*. En vertu de cette ligne directrice, le produit de l'émission doit être réparti entre le prix de souscription et la valeur des économies d'impôt à l'émission des actions. La répartition est fondée sur l'écart entre le cours du marché des actions existantes et le montant payé par l'investisseur pour les actions accréditives (en présumant qu'il n'y a aucune autre différence entre les titres). Un passif est comptabilisé relativement à cet écart.

Le passif fait l'objet d'une écriture de contrepasation, les économies d'impôts sont renoncés et un passif d'impôts futurs est alors comptabilisé. Une charge d'impôts futurs qui reflète l'écart entre le montant du passif d'impôts futurs et le passif comptabilisé à l'émission est enregistrée dans l'état des résultats plutôt qu'à

titre de réduction du capital-actions en vertu de PCGR canadiens.

L'analyse par la direction de ce changement se traduit par une augmentation du capital-actions représentant 3 673 000 \$ des impôts futurs enregistrés antérieurement et par une réduction de 2 808 000 \$ représentant la somme créditée au capital-actions fondée sur le cours du marché des actions de la Compagnie (JVM) à l'émission des actions.

L'effet net de ces retraitements de 865 000 \$ se traduit par une réduction du déficit de la Compagnie.

iii. Reclassement des pertes sur les titres disponibles à la vente

En vertu des IFRS, tout comme pour les PCGR canadiens, certains types de contrats sont traités comme des instruments financiers qui doivent d'abord être mesurés à leur juste valeur puis dont les changements ultérieurs sont représentés dans le résultat ordinaire ou le résultat étendu. Les normes exigent de l'entité qu'elle communique l'information sur ses risques financiers ainsi que sur ses objectifs et politiques de gestion de ces risques. Le degré d'information dépend de la nature et de l'importance des instruments financiers pour l'entité.

Conformément aux dispositions de transition de l'IFRS 9, par suite du reclassement des actifs financiers, la Compagnie contrepasera les autres éléments du résultat étendu dans les bénéfices non répartis (déficit) à cette date. Ce changement se traduit par une augmentation de 80 000 \$ du déficit de la Compagnie à la date de transition.

iv. Reclassement des frais d'émission d'actions

Selon les pratiques comptables actuelles de la Compagnie, les frais d'émission d'actions sont enregistrés (après impôts) directement dans l'état du déficit. Pendant la période de 1986 au 31 décembre 2010, la somme de 1 821 922 \$ a été imputée au déficit.

Conformément à l'IAS 32.35, les frais d'opération d'une opération sur capitaux propres doivent être comptabilisés en tant que réduction des capitaux propres, après toute économie d'impôts connexe.

Ce changement constitue un reclassement dans le total des capitaux propres de la Compagnie.

Opérations proposées

Tel qu'il est décrit à la page 7 la direction a commencé à explorer d'autres solutions à la scission partielle des propriétés qu'elle a acquises dans la région de Chibougamau. Le 13 décembre 2010, dans le cadre de la stratégie de scission partielle de ces actifs aux actionnaires de Globex, une nouvelle société, Mines indépendantes Chibougamau inc., a été constituée. Cette société est actuellement inactive et la propriété exclusive de Globex.

Ce processus prendra un certain temps, car il nécessitera la préparation d'un rapport en conformité avec la Norme canadienne 43-101 et l'approbation de TSX. Jusqu'à présent, cette priorité de Globex n'a pas eu d'incidence financière importante sur la Compagnie.

La Compagnie explore également d'autres occasions et tiendra les actionnaires au courant, suivant les besoins.

Hypothèses, conventions et estimations comptables importantes

La préparation des états financiers vérifiés de la Compagnie exige de la direction qu'elle fasse certaines estimations qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers. La note 3 complémentaire aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 résume les conventions comptables importantes. Elle établit également que certaines conventions comptables exigent de la direction qu'elle fasse des estimations ou pose des hypothèses qui sont dans certains cas essentiellement incertaines. Pour préparer les états financiers

audités de la Compagnie, la direction a utilisé les mêmes approches et méthodes qu'elle avait utilisées pour préparer ceux de l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige de la direction de la Compagnie qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif, les informations à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des revenus et des dépenses pour l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Au cours des exercices indiqués, la direction a fait plusieurs estimations et posé des hypothèses d'évaluation importantes, dont l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Compagnie, des estimations et des hypothèses relatives à l'évaluation, y compris des estimations de la valeur de réalisation nette des débiteurs et des crédits d'impôt et de droits miniers remboursables résultant de l'exploration, du caractère recouvrable des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées, de la valeur de la rémunération à base d'actions, de la valeur des impôts futurs et de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Ces estimations et les hypothèses d'évaluation ont été fondées sur les plus récents renseignements disponibles, sur les mesures que la direction prévoit prendre ainsi que sur des hypothèses à l'égard de la conjoncture économique à venir. Si les hypothèses relatives à l'évaluation et les estimations sous-jacentes étaient modifiées, les résultats pourraient varier grandement par rapport à ces estimations.

Les principales estimations pour lesquelles la direction a dû porter un jugement complexe, difficile ou subjectif comprennent les suivantes : la durée de vie limitée et la valeur comptable des immobilisations corporelles, la capacité d'utiliser les charges d'impôts reportés et autres actifs d'impôts futurs, et la recouvrabilité des participations minières qui exigent des estimations des flux de trésorerie futurs. Les conventions comptables pertinentes sont décrites ci-après.

Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées

La Compagnie comptabilise les propriétés minières et les dépenses d'exploration reportées conformément au chapitre 3061 du *Manuel de l'ICCA*, « Immobilisations corporelles » et à l'abrégié du CPN-174, « Frais d'exploration minière » du Comité des problèmes nouveaux.

Le chapitre 3061 prévoit la capitalisation des frais d'exploration et de l'acquisition d'une propriété minière lorsque ces coûts sont considérés comme ayant les caractéristiques d'immobilisations corporelles. Le CPN-174 prévoit que si une entreprise minière n'a pas déterminé objectivement ses réserves minérales et qu'elle ne dispose donc pas d'une base pour la préparation d'une projection du flux de trésorerie futur net estimatif afférent à ces biens, cela ne l'empêche pas de considérer que les frais d'exploration répondent aux caractéristiques d'une immobilisation corporelle.

La Compagnie capitalise les coûts d'acquisition des propriétés minières et tous les coûts directs relatifs à l'exploration sur ses propriétés minières. Ces coûts seront amortis sur la durée de vie utile des propriétés à partir du début de la production en utilisant la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation. Les options sur les propriétés minières ou les ventes de propriétés minières sont comptabilisées en portant le produit de ces ventes en diminution du coût de détention de la propriété et en réduisant les coûts à néant avant de constater un gain. Les coûts reliés aux projets abandonnés sont radiés. La participation dans une propriété minière, pour laquelle les flux de trésorerie futurs ne sont pas raisonnablement déterminables, fait l'objet d'un test de dépréciation en se fondant sur les résultats des travaux d'exploration, les intentions de la direction et la détermination de la mesure dans laquelle les programmes futurs d'exploration sont garantis et sont susceptibles d'être financés. Les frais généraux d'exploration qui ne sont pas liés à des propriétés particulières et les frais d'administration généraux sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Le recouvrement de la valeur dépend de la réussite commerciale future ou du produit de disposition de l'intérêt dans la propriété. Il est possible, en se fondant sur les connaissances actuelles, que les changements dans les conditions futures nécessitent une modification des montants comptabilisés. Bien que la Compagnie ait pris des

mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt, conformément aux normes de l'industrie s'appliquant à l'étape d'exploration courante de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Compagnie. La propriété pourrait faire l'objet d'accords antérieurs non enregistrés ou non conformes par inadvertance aux exigences réglementaires.

Dépréciation d'actifs à long terme

La Compagnie suit les recommandations formulées dans le chapitre 3063 du *Manuel de l'ICCA*, « Dépréciation d'actifs à long terme » et celles du CPN-174, « Frais d'exploration minière ». Le chapitre 3063 exige que la Compagnie révise ses actifs à long terme, y compris les propriétés minières et leur dépréciation. Les actifs à long terme sont dépréciés lorsque des événements et des circonstances justifient cette dévaluation. Le CPN-174 a dégagé le consensus suivant : une entreprise minière en phase de démarrage qui a initialement inscrit à l'actif ses frais d'exploration, mais qui n'a pas déterminé objectivement ses réserves minérales et qui ne dispose donc pas d'une base pour la préparation d'une projection du flux de trésorerie futur net estimatif afférent à ces biens, n'est pas tenue de conclure que les frais inscrits à l'actif ont subi une dépréciation. Toutefois, la Compagnie doit prendre en considération les facteurs défavorables décrits dans le chapitre 3063, tels que les conditions économiques, juridiques, réglementaires, environnementales, politiques et tout autre facteur, pour déterminer si une réduction subséquente de la valeur des frais d'exploration inscrits à l'actif et rattachés aux biens miniers s'impose. De plus, les activités de développement de la direction à l'égard de ses principales opérations prévues sont un facteur clé à considérer comme faisant partie de l'évaluation en cours de la valorisation de la valeur des propriétés minières. Lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur d'une propriété minière en phase d'exploration doit être réduite, les coûts capitalisés sont dépréciés à la valeur recouvrable estimée.

La Compagnie dispose d'un financement suffisant pour respecter les engagements visant ses propriétés d'exploration. Globex a l'intention et la capacité de conserver ses propriétés jusqu'à ce que le climat commercial s'améliore. Bien que la détérioration du climat commercial puisse résulter en un retard dans les flux de trésorerie tirés des propriétés, ce facteur seul ne devrait pas nécessiter l'application d'un test de dépréciation. Globex examine chaque année ses propriétés afin de déterminer si l'exploration qui y a été entreprise a couvert toutes les cibles viables et, dans l'affirmative, les propriétés et tous les coûts d'exploration qui y sont associés sont dévalués. Les coûts liés à une propriété non explorée au cours des trois derniers exercices sont également dévalués.

Rémunération et paiements à base d'actions

La rémunération à base d'actions qui est versée en reconnaissance de la contribution au succès de la Compagnie permet de conserver la trésorerie et agit comme un incitatif pour les employés et les fournisseurs de services à maintenir un niveau élevé de participation. La Compagnie utilise le modèle de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options sur actions.

La Compagnie s'est servie des hypothèses pondérées suivantes pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 :

	2010	2009
Dividende annuel prévu	néant	néant
Volatilité prévue	78,6 %	84,5 %
Taux d'intérêt sans risque	2,16 %	2,06 %
Durée estimative prévue	4,88 ans	3,28 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	0,85 \$	0,46 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Compagnie a consenti 405 000 options d'achat d'actions. Les droits sur 405 000 de ces options ont été acquis immédiatement et ces options ont une valeur attribuée de 350 539 \$. L'octroi se détaille comme suit : 355 000 options d'achat d'actions à des fournisseurs de services, pouvant être exercées à un prix moyen de 1,30 \$ chacune et ayant une durée entre 3 et 5 ans, et 50 000 options à des employés à un prix moyen de 1,75 \$ chacune, sur cinq ans. En 2009, 465 000 options ont été consenties.

La Compagnie met en garde les lecteurs à l'effet que le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes a été créé afin d'évaluer la juste valeur des options pouvant être transférées entièrement et ne comportant aucune restriction relative à l'acquisition. Les options d'achat d'actions de la Compagnie ne sont ni transférables ni négociables. Ainsi, le modèle de Black et Scholes peut surestimer la valeur réelle des options consenties par la Compagnie. En outre, ce modèle exige également une estimation de la volatilité prévue. La Compagnie utilise ses taux de volatilité historiques pour estimer la volatilité prévue. Comme des variations dans les hypothèses subjectives peuvent modifier grandement l'estimation de la juste valeur, la Compagnie est d'avis que le modèle de Black et Scholes ne fournit pas nécessairement une mesure fiable de la juste valeur de ses options d'achat d'actions.

Actions en circulation

Au 31 décembre 2010, la Compagnie avait 21 018 008 actions ordinaires émises et en circulation (19 215 074 au 31 décembre 2009). Depuis la fin de l'année, 843 000 options ont été exercées en contrepartie de 274 100 \$, donnant lieu à 21 861 008 actions en circulation, et 1 870 500 options d'achat d'actions demeurent en circulation pour un capital de 23 731 508 actions ordinaires potentiellement dilutives.

Événements postérieurs à la date du bilan

Le 23 mars 2011, la Cour supérieure de la province de Québec a accepté et approuvé une entente visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans les actifs miniers de First Metals Inc. au Québec. L'acquisition comprenait le gisement inexploité de cuivre, d'or, de zinc et d'argent de la Rivière Magusi ainsi que 136 titres miniers couvrant une zone de 5 415 hectares.

En vertu de l'entente, Globex acquerra les actifs pour une contrepartie globale de 500 000 \$, laquelle sera satisfaite par l'émission de 166 667 actions de Globex à un prix d'émission réputé de 3,00 \$ l'action. Le transfert des actifs et l'émission des actions devraient être terminés aux environs du 28 mars 2011.

Risques et incertitudes

Plusieurs risques sont indépendants de la volonté de la Compagnie, notamment les suivants :

Prix des métaux : L'offre et la demande mondiale pour les métaux déterminent les prix des métaux. La baisse des prix des métaux fait diminuer l'activité d'exploration et nuit aux modalités de conclusion des contrats d'option sur les propriétés de Globex. La capacité de la Compagnie de commercialiser ou de mettre en valeur ses propriétés et sa rentabilité future sont directement liées aux prix des métaux sur les marchés. Les prix des métaux ont également un effet direct sur le flux de rentrées que la Compagnie prévoit recevoir des mines en production. Des prix de métaux plus bas sont synonymes de revenus plus faibles ou inexistants tandis que des prix élevés se traduisent par des revenus plus substantiels.

Fluctuations de change : Les prix des métaux sont cotés en dollars américains. Un dollar américain fort par rapport au dollar canadien fait monter les revenus tirés des métaux lorsqu'ils sont convertis en dollars canadiens, et se traduit par une hausse correspondante du bénéfice net. Comme la majorité des propriétés minières de Globex se trouve au Canada, un dollar canadien fort peut nuire aux flux de trésorerie pouvant être reçus de nos projets canadiens ou à la rentabilité d'un projet.

Recrutement et conservation du personnel : En raison de la nature cyclique des activités de la Compagnie et de l'absence de sécurité d'emploi, il est très difficile de trouver et de conserver le personnel expérimenté et compétent dont la Compagnie a besoin pour bâtir son entreprise. Les salaires, les avantages sociaux, les conditions de travail et les défis offerts doivent être concurrentiels.

Revenus tirés des options : Les contrats d'option menés à terme peuvent sembler extrêmement lucratifs. Cependant, si les résultats d'exploration pour la première année sont décevants, la propriété peut être retournée après le versement d'un seul paiement. Ces mêmes piètres résultats peuvent se traduire par la baisse de la valeur des paiements de participation reçus par la Compagnie. Si la principale cible d'une propriété est forcée avec des résultats négatifs, la propriété peut cesser d'avoir un potentiel d'exploration et ainsi perdre la capacité de générer des revenus provenant d'une option.

Succès des partenaires : Les résultats des efforts des coparticipants et des partenaires qui détiennent des options ou versent des redevances à la Compagnie ont une grande incidence sur la rentabilité de la Compagnie. La Compagnie bénéficiera de ses partenaires s'ils atteignent leurs objectifs en temps opportun et de manière économique, mais sera désavantagée si ceux-ci essuient un échec financier, technique ou autre.

Législation et imposition : Le financement par actions accréditives et les crédits d'impôt provinciaux offerts pour l'exploration au Québec peuvent être des sources de financement importantes des programmes d'exploration de Globex. Tout changement notable dans ces programmes pourrait nuire aux activités de la Compagnie.

Découverte et mise en valeur de réserves économiques : La possibilité de recouvrer les montants présentés au titre des propriétés minières et des frais reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation de la participation de la Compagnie dans les concessions minières sous-jacentes, de la capacité de la Compagnie d'obtenir le financement nécessaire à la mise en valeur des propriétés, et de l'atteinte d'une production future rentable ou de l'obtention d'un bénéfice à la vente de la propriété.

Parmi les autres risques auxquels la Compagnie est exposée, notons la renégociation des contrats, l'obtention de permis, l'estimation des réserves, les facteurs environnementaux, les gouvernements n'appliquant pas les lois sur l'accès et divers autres risques liés à la réglementation.

Opérations entre apparentés

Transfert de propriété

Le 16 février 2010, la Compagnie a conclu une convention d'acquisition et d'option relative à la propriété aurifère Duquesne Ouest (20 concessions minières) détenue à 50 % par Globex et à 50 % par Géoconseils Jack Stoch Limitée (« GJSL »), une société privée détenue à 100 % par Jack Stoch, président et chef de la direction et un directeur de Globex, afin de transférer sa participation indivise de 50 % dans les concessions minières à Duparquet Assets Ltd. (« DAL »). DAL a été constituée en société à la même date pour faciliter la conclusion d'une convention d'option sur la propriété minière avec un titulaire d'option, On-Strike Gold Inc., un tiers indépendant, qui par la suite d'une fusion est devenue Xmet inc. DAL est une société privée détenue 50 % : 50 % par Globex et GJSL et en vertu de la convention d'option décrite plus haut, tous les produits d'option seront partagés de façon égale.

Le transfert de la propriété n'a pas eu lieu dans le cours normal des activités et a été enregistré à la valeur comptable de 20 000 \$ en raison de la nature de la propriété d'exploration. Cette valeur représente la meilleure estimation par la direction d'une valeur qu'elle peut étayer. Le prix d'achat pour le transfert des concessions par Globex a été satisfait par la réception de 3 000 000 d'actions privilégiées de DAL (rachetables au prix de 3 000 000 \$). Globex détient directement une redevance de métaux brute dégressive entre 1 et 3 % sur toute la production, selon le prix de l'or extrait de la propriété. L'intérêt dans cette propriété, détenu par Globex, est assujéti à une redevance nette d'affinage de 1%, payable à un tiers non lié. Aux termes de la convention d'option, Xmet inc. a accepté d'assumer cette obligation.

Le prix d'achat payé par DAL a été négocié avec le titulaire de l'option. Pour des renseignements additionnels concernant l'option de Xmet inc., se référer au tableau à la page 9, ventes et options. Comme dans le cas de n'importe quelle convention d'option, un certain nombre de facteurs pourraient entraîner la résiliation du contrat avant que le titulaire de l'option n'ait rempli toutes les modalités de l'entente.

Autres opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Compagnie a versé les paiements décrits ci-dessous à deux actionnaires qui sont aussi des dirigeants et administrateurs de la Compagnie et à une société contrôlée par un actionnaire. Voici un résumé des opérations entre apparentés, y compris la rémunération versée pour les services :

	2010	2009
Rémunération - Jack Stoch, président et chef de la direction	159 996 \$	159 996 \$
Rémunération - Dianne Stoch, secrétaire générale	120 000	120 000
	279 996	279 996

L'information relative aux autres opérations entre apparentés figure ailleurs dans ces états financiers consolidés à la section « Capital-actions, autorisé et émis note (10(i)) ».

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant de la contrepartie qui a été établi et convenu par les parties apparentées et qui se rapproche de la valeur équivalente d'une opération conclue dans des conditions normales de concurrence et n'inclut aucune majoration.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction est responsable de l'information présentée dans ce document et elle a mis en place des systèmes, des procédures et des contrôles de communication de l'information appropriés afin d'assurer que l'information qui est utilisée à l'interne par la direction et communiquée à l'externe est, à tous égards importants, complète et fiable. Le chef de la direction et le directeur des finances ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, telles qu'elles sont définies dans les règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au 31 décembre 2010. Se fondant sur cette évaluation, ils ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2010 étaient conçus adéquatement et fonctionnaient efficacement.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

Il incombe à la direction de la Compagnie de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière est un processus qui est élaboré de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la communication de l'information financière, conformément aux PCGR.

Le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière comprend des conventions et des procédures qui i) concernent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de la Compagnie; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux PCGR et que les encaissements et les décaissements de la Compagnie ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs de la Compagnie; et iii) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Compagnie qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Compagnie est soit évitée, soit décelée à temps.

Étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas éviter ou déceler des inexactitudes en temps opportun. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière dans des périodes subséquentes sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou que le degré de conformité aux conventions ou aux procédures change.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et en date de la fin de cet exercice, le chef de la direction et le chef des finances ont participé à l'évaluation de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière en se fondant sur les critères énoncés en vertu du *Internal Control over Financial Reporting – Guidance for Smaller Public Companies issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). L'efficacité du CIIF a également été évaluée à la date de la fin du trimestre. Se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu adéquatement et fonctionne efficacement de manière à assurer qu'aux fins de la communication de l'information financière, les états financiers sont préparés adéquatement, conformément à l'application par la Compagnie des PCGR canadiens. Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2010, aucun changement important n'a été apporté au CIIF de la Compagnie.

Perspectives

Globex est heureuse des réalisations à ce jour au projet de **talc-magnésite de Timmins** et a établi un certain nombre d'activités pour que le projet continue de progresser au cours des prochaines années. La remontée des prix des métaux de base, des terres rares et des métaux précieux a changé la psychologie de notre secteur et les projets intéressants captent maintenant l'attention, même si les investisseurs en général ne sont pas encore sûrs que ce soit le bon moment de revenir au secteur de petites entreprises minières. Globex va continuer d'exploiter ses projets et d'être à l'affût des occasions. De plus, la Compagnie prévoit continuer de recevoir des paiements sur les options et commencer à recevoir des paiements de redevances plus élevés de la propriété de zinc du Tennessee (Nyrstar) par suite de l'augmentation de la production et des prix du zinc. De façon générale, la Compagnie croit que le fait de disposer d'applications technologiques avant-gardistes et des ressources nécessaires pour poursuivre la réalisation de ses orientations stratégiques la place dans une bonne position.

Renseignements complémentaires

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les plus récents états financiers. L'information financière de la Compagnie se trouve dans les états financiers comparatifs de la Compagnie pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009. D'autres renseignements sur la Compagnie, ainsi que la notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. En outre, la Compagnie affiche en temps utile tous les documents accessibles au public, y compris sa notice annuelle et son rapport de gestion, dans son site Web à www.globexmining.com.

Si vous souhaitez obtenir, sans frais, un exemplaire du rapport de gestion de la Compagnie de 2010 ou de 2009, ou des deux, veuillez transmettre votre demande à l'adresse suivante :

Entreprises minières Globex inc.
86, 14^e Rue, Rouyn-Noranda, Québec J9X 2J1
Téléphone : 819-797-5242 Télécopieur : 819-797-1470
Courriel : dstoch@globexmining.com

Approbation

Le conseil d'administration de la Compagnie a approuvé le contenu et l'envoi du présent rapport de gestion.

Le 25 mars 2011

Responsabilité des états financiers

La direction de la Compagnie est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des renseignements contenus dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ci-joints des Entreprises minières Globex inc. ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Compagnie. L'information financière qui figure dans d'autres sections du présent rapport est conforme aux états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, le cas échéant, reflètent les meilleures estimations et jugements de la direction basés sur l'information actuellement disponible.

Globex maintient des systèmes adéquats relativement à la comptabilité et aux contrôles administratifs afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, ont été nommés par les actionnaires pour effectuer un audit indépendant des états financiers de la Compagnie. Leur rapport décrit la nature de leur vérification et exprime leur opinion sur les états financiers de la Compagnie.

Le conseil d'administration de la Compagnie a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses obligations en ce qui a trait à la présentation de l'information financière. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche au moyen de son comité de vérification qui se compose uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité de vérification est également responsable de faire des recommandations au sujet de la nomination, de la rémunération et des termes de la mission de l'auditeur de la Compagnie. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction, ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter des contrôles internes, des questions de vérification et de présentation de l'information financière, et de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions. Le comité de vérification examine également les états financiers consolidés, le rapport de gestion, le rapport de l'auditeur indépendant ainsi que les honoraires et les frais relatifs aux services de vérification et étudie la nomination de l'auditeur indépendant ou le renouvellement de leur mandat. Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., auditeur indépendant, a librement et pleinement accès au comité de vérification. Le comité de vérification communique ses résultats au conseil d'administration pour son appréciation lors de l'approbation de la publication des états financiers aux actionnaires.

« Jack Stoch »

Jack Stoch
Président et chef de la direction

« James Wilson »

James Wilson
Chef des finances et trésorier

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de Entreprises minières Globex inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Entreprises minières Globex inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2010 et 2009 et les états consolidés des résultats et du résultat étendu (perte), du surplus d'apport et déficit et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Entreprises minières Globex inc. au 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

« **Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.** »

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

Rouyn-Noranda, Québec, Canada

Le 5 mars 2011, mais le 23 mars 2011 pour ce qui concerne la note 18

¹Comptable agréé auditeur permis n° 18190

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.

Bilans consolidés

Aux 31 décembre

	2010	2009
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	352 863 \$	- \$
Titres négociables	2 870 071	2 936 343
Débiteurs	373 904	215 621
Crédits d'impôt et droits miniers remboursables du Québec	242 690	230 888
Frais payés d'avance	75 140	34 031
	3 914 668	3 416 883
Liquidités réservées (note 5)	1 969 672	347 883
Bons de réhabilitation (note 6)	118 990	125 320
Immobilisations corporelles (note 7)	476 914	516 505
Propriétés minières (annexe A)	2 907 036	2 870 356
Dépenses d'exploration reportées (note 8) (annexe A)	8 382 227	8 100 884
	17 769 507	15 377 831
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	594 265	270 238
Impôts sur les bénéfices	387 768	307 038
	982 033	577 276
Impôts futurs et impôts miniers (note 9)	3 181 101	2 723 441
Capitaux propres		
Capital-actions		
Autorisé : actions ordinaires en nombre illimité sans valeur nominale		
Émis et payé : 21,018,008 actions ordinaires		
(2009 - 19,215,074 actions ordinaires) (note 10)	48 920 534	45 900 953
Surplus d'apport	3 335 456	3 004 037
Déficit	(38 569 409)	(36 553 355)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) (note 11)	(80 208)	(274 521)
	(38 649 617)	(36 827 876)
	13 606 373	12 077 114
	17 769 507	15 377 831

Au nom du conseil

« Jack Stoch »

Jack Stoch, administrateur

« Dianne Stoch »

Dianne Stoch, administratrice

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.

États consolidés des résultats et du résultat étendu (perte)

Exercices terminés les 31 décembre

	2010	2009
Revenus		
Options net (note 8)	501 903 \$	152 500 \$
Redevances de métaux	124 741	165 747
Gain sur disposition de titres négociables	51 096	37 019
Intérêts	37 341	56 555
Autres	65 518	6 192
	780 599	418 013
Dépenses		
Administration	783 287	529 269
Honoraires et services contractuels	715 927	555 471
Amortissement	51 700	62 304
Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées	1 379 878	912 314
Perte de change	6 583	34 088
Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles	1 327	-
Rémunération à base d'actions (note 10)	59 220	17 939
Paiements à base d'actions (note 10)	291 319	193 990
Baisse de valeur durable sur titres négociables	-	118 374
	3 289 241	2 423 749
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(2 508 642)	(2 005 736)
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 9)		
Exigibles	80 896	(16 857)
Futurs	(649 659)	(615 303)
	(568 763)	(632 160)
Perte nette	(1 939 879)	(1 373 576)
Perte nette par action (note 12)		
De base	(0,10)	(0,07)
Diluée	(0,10)	(0,07)
Autres éléments du résultat étendu (perte), net d'impôts		
Variation des gains non réalisés sur titres négociables disponibles à la vente		
Gains non réalisés survenus au cours de l'exercice, net d'impôt	245 409	172 828
Reclassement aux résultats des gains réalisés, net d'impôt	(51 096)	(37 019)
Reclassement de la baisse de valeur durable sur titres négociables aux résultats	-	118 374
	194 313	254 183
Perte nette	(1 939 879)	(1 373 576)
Résultat étendu (perte)	(1 745 566)	(1 119 393)

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.

États consolidés du surplus d'apport et déficit

Exercices terminés les 31 décembre

	2010	2009
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	3 004 037 \$	2 799 452 \$
Rémunération à base d'actions (note 10)	59 220	17 939
Païement à base d'actions (note 10)	291 319	193 990
Juste valeur des options d'achats d'actions levées (note 10)	(19 120)	(7 344)
Solde à la fin de l'exercice	3 335 456	3 004 037
Déficit		
Solde au début de l'exercice	(36 553 355) \$	(35 149 968) \$
Perte nette	(1 939 879)	(1 373 576)
Frais d'émission d'actions net des impôts de 28 031 \$ (2009 - 10 970 \$)	(76 175)	(29 811)
Solde à la fin de l'exercice	(38 569 409)	(36 553 355)

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.
États consolidés des flux de trésorerie
 Exercices terminés les 31 décembre

	2010	2009
Activités d'exploitation		
Perte nette	(1 939 879) \$	(1 373 576) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Revenus d'option reçus en titres négociables (note 13)	(491 500)	(27 500)
Baisse de valeur durable sur titres négociables	-	118 374
Amortissement	51 700	62 304
Variation du taux de change des bons de réhabilitation	6 330	16 154
Gain sur disposition de titres négociables	(51 096)	(37 019)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	1 327	-
Dévaluation des propriétés minières	505	-
Dévaluation des dépenses d'exploration reportées	1 379 373	912 314
Amortissement de la prime sur obligations	4 611	10 192
Charge d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers futurs	(649 659)	(615 303)
Rémunération à base d'actions	59 220	17 939
Paiements à base d'actions	291 319	193 990
	602 130	651 445
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement (note 13)	253 180	(270 973)
	(1 084 569)	(993 104)
Activités de financement		
Émission d'actions	4 135 811	1 035 750
Frais d'émission d'actions	(104 206)	(40 781)
	4 031 605	994 969
Activités d'investissement		
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	443	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 879)	(31 280)
Dépenses d'exploration reportées	(2 461 581)	(1 924 068)
Acquisitions de propriétés minières	(65 534)	(28 152)
Produit d'options sur propriétés minières	769 597	-
Produit sur disposition de titres négociables	850 684	1 684 189
Achat de titres négociables	(52 114)	(1 055 762)
Liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives	(1 621 789)	213 156
	(2 594 173)	(1 141 917)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	352 863	(1 140 052)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	-	1 140 052
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	352 863	-

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

1. Description de l'entreprise

Entreprises minières Globex inc. (« Globex ») est une compagnie canadienne d'exploration minière détenant un portefeuille de propriétés minières nord-américaines contenant des métaux tels que de l'or, du cuivre, du zinc, de l'argent, du platine, du palladium, du manganèse, du lithium, de l'uranium, de terres rares, du nickel, du magnésium ainsi qu'un potentiel de talc. Les actions de Globex sont inscrites à la Bourse de Toronto et se négocient sous le symbole GMX. Elles sont aussi cotées en Europe aux bourses de Francfort, Munich, Stuttgart, Xetra et Berlin sous le symbole G1M et sous GLBXF sur la bourse OTCQX International aux États-Unis. La Compagnie cherche à accroître la valeur pour ses actionnaires par l'acquisition de propriétés, leur mise en valeur et leur mise en production, soit par des ententes d'option, de coparticipation ou leur vente à des conditions avantageuses.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des dépenses reportées connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation de l'intérêt par la Compagnie dans les claims miniers, de la capacité de la Compagnie à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, selon laquelle la Compagnie poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités. Cette hypothèse est fondée sur l'actif net à court terme de la Compagnie et les plans d'exploitation courants de la direction.

2. Modifications comptables futures

Normes internationales d'information financière

En février 2006, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a publié un plan stratégique pour la transition sur cinq ans des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été adoptées par le International Accounting Standards Board (IASB) pour les sociétés ouvertes. En mars 2008, le moment de la transition a été confirmé. En octobre 2010, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), par l'entremise du Règlement 52-107 sur les principes comptables et normes d'audit acceptables, ont publié des textes définitifs (Final Materials) qui établissent les conventions comptables et les normes d'audit que doivent appliquer tous les émetteurs. Le CNC a incorporé les IFRS dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (le Manuel) en tant que PCGR canadiens pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, qui rendent compte du passage aux IFRS au Canada.

Globex a effectué une évaluation détaillée des différences entre les PCGR canadiens et les IFRS. L'évaluation a permis d'établir qu'il fallait modifier les systèmes comptables et les procédés administratifs associés surtout à la capitalisation des dépenses d'exploration et à l'application des faits et des circonstances qui établissent la nécessité de tester la dépréciation des biens miniers. Les nouvelles normes changeront également la façon dont la Compagnie comptabilise initialement la juste valeur marchande des actions accréditives émises ainsi que la présentation des variations de la juste valeur des placements en titres de capitaux propres dans les résultats plutôt que comme élément du résultat étendu. Les IFRS entraîneront également le reclassement des frais d'émission d'actions du capital-actions au déficit.

Les IFRS s'appliqueront à la plupart des entreprises ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. La Compagnie produira ses états financiers intermédiaires au 31 mars 2011 conformément aux normes révisées.

3. Conventions comptables

Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de Globex sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Compagnie ainsi que ceux de ses filiales, Globex Nevada Inc. (détenue à 100 % par Globex), Corporation de magnésium mondiale (détenue à 90 % par Globex), Solutions réfractaires Eco inc. (détenue à 75 % par Globex) et Mines indépendantes Chibougamau inc. (détenue à 100 % par Globex). De plus, la Compagnie a une coparticipation avec Duparquet Assets Ltd. (détenue à 50 % par Globex) qui a été consolidée en utilisant une consolidation proportionnelle. Toutes les transactions importantes intercompagnies ainsi que les soldes ont été éliminés par consolidation.

Conversion de devises

Les établissements étrangers intégrés et les comptes libellés en devises sont convertis comme suit : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historique. Les revenus et les charges sont convertis au taux moyen de l'exercice, sauf pour l'amortissement qui est converti au cours du change historique. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les soldes bancaires.

Liquidités réservées

Les liquidités réservées comprennent les fonds de caisse, les soldes bancaires et les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire ayant une échéance à l'origine de moins de trois mois. Ces liquidités sont réservées pour payer les dépenses relatives aux ressources prescrites dans la province de Québec.

Titres négociables

Les titres négociables consistent en des placements dans des instruments du marché monétaire ayant une échéance à l'origine de plus de trois mois, mais inférieure à un an. Ils consistent également en actions de sociétés ouvertes qui ne sont soumises à aucune restriction de négociation sur le marché.

Crédits d'impôt et de droits miniers remboursables du Québec

La Compagnie a droit à un crédit d'impôt remboursable de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. En plus, la Compagnie a droit à un remboursement d'impôts miniers de 12 % des dépenses d'exploration admissibles ou des pertes à l'état des résultats durant l'exercice, selon le montant le moins élevé des deux, déduction faite du crédit d'impôt remboursable. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées au bilan et les crédits d'impôts miniers recouvrables sont comptabilisés aux impôts miniers exigibles à l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux suivants :

Bâtiments	4%
Matériel de bureau	20%
Matériel d'exploitation minière et véhicules	30%
Systèmes informatiques	30 - 100%

Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées

La Compagnie comptabilise les propriétés minières et les dépenses d'exploration reportées conformément au chapitre 3061 du Manuel de l'ICCA, « Immobilisations corporelles » et à l'abrégié du CPN-174, « Frais d'exploration minière ». Le chapitre 3061 prévoit la capitalisation des frais d'exploration et de l'acquisition d'une propriété minière lorsque ces coûts sont considérés comme ayant les caractéristiques d'immobilisations corporelles. Le CPN-174 prévoit que si une entreprise minière n'a pas déterminé objectivement ses réserves minérales et qu'elle ne dispose donc pas d'une base pour la préparation d'une projection du flux de trésorerie futur net estimatif afférent à ces biens, cela ne l'empêche pas de considérer que les frais d'exploration répondent aux caractéristiques d'une immobilisation corporelle.

La Compagnie capitalise les coûts d'acquisition des propriétés minières et tous les coûts directs relatifs à l'exploration sur ses propriétés minières. Ces coûts seront amortis sur la durée de vie utile des propriétés à partir du début de la production en utilisant la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation. Les options sur les propriétés minières ou les ventes de propriétés minières sont comptabilisées en portant le produit de ces ventes en diminution du coût de détention de la propriété et en réduisant les coûts à néant avant de constater un gain. Les coûts reliés aux projets abandonnés sont radiés. La participation dans une propriété minière, pour laquelle les flux de trésorerie futurs ne sont pas raisonnablement déterminables, fait l'objet d'un test de dépréciation en se fondant sur les résultats des travaux d'exploration, les intentions de la direction et la détermination de la mesure dans laquelle les programmes futurs d'exploration sont garantis et sont susceptibles d'être financés. Les frais généraux d'exploration qui ne sont pas liés à des propriétés particulières et les frais d'administration généraux sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Le recouvrement de la valeur dépend de la réussite commerciale future ou du produit de disposition de l'intérêt dans la propriété. Il est possible, en se fondant sur les connaissances actuelles, que les changements dans les conditions futures nécessitent une modification des montants comptabilisés. Bien que la Compagnie ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt, conformément aux normes de l'industrie s'appliquant à l'étape d'exploration courante de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Compagnie. La propriété pourrait faire l'objet d'accords antérieurs non enregistrés ou non conformes aux exigences réglementaires.

Dépréciation d'actifs à long terme

La Compagnie suit les recommandations formulées dans le chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme » et celles du CPN-174, « Frais d'exploration minière ». Le chapitre 3063 exige que la Compagnie révise ses actifs à long terme, y compris les propriétés minières et leur dépréciation. Les actifs à long terme sont dépréciés lorsque des événements et des circonstances justifient cette dévaluation. Le CPN-174 a dégagé le consensus suivant : une entreprise minière en phase de démarrage qui a initialement inscrit à l'actif ses frais d'exploration, mais qui n'a pas déterminé objectivement ses réserves minérales et qui ne dispose donc pas d'une base pour la préparation d'une projection du flux de trésorerie futur net estimatif afférent à ces biens, n'est pas tenue de conclure que les frais inscrits à l'actif ont subi une dépréciation. Toutefois, la Compagnie doit prendre en considération les facteurs défavorables décrits dans le chapitre 3063, tels que les conditions économiques, juridiques, réglementaires, environnementales, politiques et tout autre facteur, pour déterminer si une réduction subséquente de la valeur des frais d'exploration inscrits à l'actif et rattachés aux biens miniers s'impose. De plus, les activités de développement de la direction à l'égard de ses principales opérations prévues sont un facteur clé à considérer comme faisant partie de l'évaluation en cours de la valorisation de la valeur des propriétés minières. Lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur d'une propriété minière en phase d'exploration doit être réduite, les coûts capitalisés sont dépréciés à la valeur recouvrable estimée.

Impôts sur les bénéfiques

La Compagnie utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation de ses impôts. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés aux taux d'imposition et selon les lois fiscales actuellement en vigueur qui devraient s'appliquer aux bénéfiques imposables dans les années au cours desquelles il est prévu que ces écarts temporaires se résorberont. L'effet d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constaté au résultat de l'exercice auquel le nouveau taux est entré en vigueur. Le montant des actifs d'impôts futurs constaté est limité au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel qu'il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Compagnie. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Classification

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Liquidités réservées	Détenus à des fins de transaction
Titres négociables	Disponibles à la vente
Débiteurs et crédits d'impôts remboursables du Québec	Prêts et créances
Bons de réhabilitation	Disponibles à la vente
Créditeurs, charges à payer et impôt exigible	Autres passifs

Actions accréditives - renonciation des impôts en faveur des investisseurs

Les frais liés aux activités d'exploration et de mise en valeur financés par l'émission d'actions accréditives sont renoncés en faveur des investisseurs selon la loi sur les impôts. Selon la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéficiaires, les impôts futurs afférents aux écarts temporaires survenant au plus tard entre le moment de la renonciation ou lorsque les frais admissibles sont engagés, sont comptabilisés à ce moment avec une réduction correspondante de la valeur comptable des actions émises.

Constatation des revenus

La Compagnie tire ses revenus de la vente ou de la vente partielle de propriétés minières, de la perception de redevances de métaux, de la réalisation de gains ou de pertes à la cession de titres négociables et de l'encaissement d'intérêts. Les revenus sur options gagnés à la vente de propriétés sont présentés dans le résultat conformément à la substance des modalités du contrat selon la comptabilité d'exercice. Le produit initial, qui peut être composé de trésorerie et d'actions du titulaire de l'option, est enregistré en tant qu'actif à la juste valeur, laquelle est établie au cours du marché si les actions sont cotées sur un marché actif. Si le marché pour les actions est inactif, la juste valeur est déterminée à l'aide d'une technique d'évaluation. Le produit est porté initialement en déduction des coûts de possession de la propriété, et le solde est comptabilisé en tant que revenus tirés des options. Les redevances de métaux et les intérêts sont enregistrés selon la comptabilité d'exercice, conformément aux modalités du contrat.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Compagnie utilise la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour comptabiliser des options sur actions consenties aux administrateurs, aux membres de la direction, aux salariés et aux non-salariés. Conséquemment, la juste valeur des options à la date de l'octroi est passée en charges et la contrepartie est inscrite au surplus d'apport au cours des périodes d'acquisition des droits. Lorsque les options sont exercées, le surplus d'apport afférent est transféré au capital-actions.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige de la direction de la Compagnie qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif, les informations à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des revenus et des dépenses pour l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Au cours des exercices présentés, la direction a fait plusieurs estimations et posé des hypothèses d'évaluation importantes, dont des estimations de la valeur de réalisation nette des débiteurs et des crédits d'impôt pour les dépenses d'exploration minière, de la récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des dépenses d'exploration minière, de la valeur de la rémunération à base d'actions, de la valeur des impôts futurs, de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Ces estimations et les hypothèses d'évaluation ont été fondées sur les plus récents renseignements disponibles, sur les mesures que la direction prévoit prendre ainsi que sur des hypothèses à l'égard de la conjoncture économique à venir. Si les hypothèses d'évaluation et les estimations sous-jacentes étaient modifiées, les résultats pourraient varier par rapport à ces estimations.

Réalisation des actifs

La réalisation des actifs de la Compagnie est exposée à différents risques touchant l'obtention de permis, les estimations des réserves, le prix des métaux et les facteurs environnementaux.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Soldes bancaires	352 863 \$	- \$

5. Liquidités réservées

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Soldes bancaires	1 969 672 \$	300 622 \$
Certificats de placements garantis	-	47 261
	1 969 672	347 883

Les sommes que la Compagnie tire d'un financement par actions accréditives en vertu d'une entente de souscription doivent être affectées à des dépenses d'exploration prévues par règlement. Elles ne peuvent pas être utilisées pour l'exploitation de l'entreprise et doivent donc être présentées en tant que liquidités réservées. Si la Compagnie n'engage pas ces dépenses, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Compagnie n'a pas engagé les frais d'exploration requis. Au 31 décembre 2010, la portion restante des engagements de la Compagnie relativement aux frais d'exploration non engagés en vertu des ententes portant sur les actions accréditives s'élevait à 1 969 672 \$ (347 883 \$ au 31 décembre 2009).

6. Bons de réhabilitation

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Bon de la Nouvelle-Écosse - ministère des Ressources naturelles	57 974 \$	57 974 \$
Remboursement selon une entente d'option	(50 000)	(50 000)
Bon de la Nouvelle-Écosse net	7 974	7 974
Bon de l'État de Washington - Département des Ressources naturelles	111 016	117 346
	118 990	125 320

Des bons de réhabilitation environnementale ont été déposés en garantie par la Compagnie pour assurer d'éventuels frais de restauration de propriétés minières, dans l'éventualité d'une fermeture de mine ou d'un abandon de propriété. Une caution environnementale a été déposée par la Compagnie au ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse. Le coût initial du bon totalisant 50 000 \$ a été remboursé à la Compagnie selon l'entente d'option, désormais échue, avec Azure.

Des bons de réhabilitation sont exigés par le Département des Ressources naturelles de l'État de Washington aux États-Unis, pour la propriété minière Vulcan Mountain.

7. Immobilisations corporelles

	31 décembre 2010	Amortissement cumulé	Valeur comptable net
	Coût		
Terrains	116 730 \$	- \$	116 730 \$
Bâtiments	298 382	34 801	263 581
Matériel d'exploitation minière	33 389	29 636	3 753
Matériel de bureau	145 419	84 145	61 274
Véhicules	23 462	18 597	4 865
Systèmes informatiques	197 790	171 079	26 711
	815 172	338 258	476 914

	31 décembre 2009	Amortissement cumulé	Valeur comptable net
	Coût		
Terrains	116 730 \$	- \$	116 730 \$
Bâtiments	298 382	23 819	274 563
Matériel d'exploitation minière	36 889	28 997	7 892
Matériel de bureau	140 857	69 395	71 462
Véhicules	23 462	16 512	6 950
Systèmes informatiques	188 472	149 564	38 908
	804 792	288 287	516 505

8. Dépenses d'exploration reportées

Le tableau ci-dessous résume les dépenses d'exploration :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Solde au début de l'exercice	8 100 884 \$	7 136 945 \$
Dépenses d'exploration courantes		
Consultants	203 440	188 229
Carothèque et entreposage	2 614	4 780
Forage	462 834	18 355
Restauration environnementale	130 101	29 998
Location de matériel	18 845	3 051
Géologie	290 000	246 563
Géophysique	76 663	156 935
Analyses de laboratoire	657 022	768 099
Main-d'œuvre	270 567	287 283
Coupe de ligne	69 870	20 770
Droits sur titres miniers	70 604	68 241
Permis	730	14
Prospection	102 102	42 645
Rapports et cartes	7 577	11 781
Échantillonnage	6 910	16 760
Fournitures	12 262	5 612
Arpentage	19 826	6 189
Transport et accès aux chemins	59 614	48 763
Dépenses totales d'exploration courantes	2 461 581	1 924 068
Dévaluation des dépenses d'exploration reportées (annexe A)	(1 379 373)	(912 314)
Dépenses d'exploration réduisant les revenus d'options (annexe A)	(741 248)	-
Recouvrement de crédit d'impôt du Québec remboursable	(59 617)	(47 815)
	(2 180 238)	(960 129)
Dépenses d'exploration courantes reportées nettes	281 343	963 939
Solde à la fin de l'exercice	8 382 227	8 100 884

Propriétés visées par une option active 2010

- Bell Mountain, NV, É.-U.
 - Cléricy (Victoria), Destor (Railroad) et Beatty (Ramp Vein)
 - Duparquet (Duquesne West)
 - Gand (Shortt Lake)
 - Grand Calumet ⁽ⁱ⁾
 - Malartic (Parbec)
 - Nouvelle Écosse (Mooseland, Indian Path, Leisigate, Blockhouse, Cheticamp et French Village)
 - Vauquelin (Nordeau)
- Laurion Minerals Exploration, Inc.
 - Le groupe Marcotte inc.
 - Xmet inc.
 - Exploration NQ inc.
 - Ring of Fire Resources Inc.
 - Savant Explorations Ltd.
 - NS Gold Corporation
 - Plato Gold Corp.

(i) En raison de problèmes d'accès à la propriété Grand Calumet, Ring of Fire Resources Inc. est dans l'impossibilité d'effectuer les travaux d'exploration prévus à l'entente. En attendant la résolution de ce problème, la Compagnie a suspendu ses paiements d'option.

Obligations de redevances

- Propriété aurifère Wood dans le canton de Cadillac - À la mise en production, 60 000 actions de Globex seront dues aux vendeurs et une redevance nette d'affinage de 2 % sera payable sur la production.

Entente de coparticipation

Le 1er juillet 2004, la Compagnie s'est engagée dans une entente en coparticipation avec Queenston Mining Inc. Les deux partenaires se sont entendus pour mettre en commun leurs deux propriétés aurifères contiguës, nommées respectivement la mine Cadillac-Wood (Globex) et la propriété Pandora (Queenston). Globex et Queenston participeront conjointement aux frais d'exploration, de mise en valeur et de mise en production des ressources minérales de cette propriété extensionnée, sous la gérance de Globex qui agit comme exploitant.

Le 16 février 2010, Entreprises minières Globex inc. (Globex) et Géoconseils Jack Stoch Limitée (GJSL) en tant que vendeurs et On-Strike Gold Inc. (le « titulaire de l'option ») ont conclu une convention d'option relativement à la propriété aurifère Duquesne Ouest détenue à 50 % par Globex et à 50 % par GJSL et à la propriété Ottoman détenue à 100 % par GJSL (se reporter à la note 16, « Opérations entre apparentés »). Au début de juin 2010, On-Strike Gold Inc. a réalisé une fusion prévue et a été inscrite à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le nom de Xmet inc.

9. Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers

Les impôts futurs reflètent l'effet des pertes reportées et des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale.

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital reportées	497 748 \$	375 907 \$
Frais d'émission d'actions	47 311	43 106
Immobilisations corporelles	42 745	28 481
Titres négociables	340 608	367 200
Total des actifs d'impôts futurs bruts	928 412	814 694
Moins provision pour moins-value	(340 608)	(366 744)
Actifs d'impôts futurs nets	587 804	447 950
Passifs d'impôts futurs		
Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées	(3 768 905)	(3 171 391)
Passifs d'impôts futurs bruts	(3 768 905)	(3 171 391)
Passifs d'impôts futurs nets	(3 181 101)	(2 723 441)

La charge d'impôts diffère des montants comptabilisés en appliquant le taux d'impôts combiné fédéral et provincial de 29,9 % (30,9 % en 2009) aux pertes avant impôts sur les bénéfiques et impôts miniers tel qu'il est décrit ci-dessous :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Perte avant impôts sur les bénéfiques et impôts miniers	(2 508 642) \$	(2 005 736) \$
Économie d'impôts prévue calculée	(750 084)	(619 772)
Rémunération à base d'actions et autres paiements	104 811	65 486
Dépenses non déductibles (revenu non imposable)	(15 253)	14 954
Variation du taux d'impôts et autres	107 750	89 417
Ajustement des exercices antérieurs	-	(133 738)
Revenus imposables à des taux différents	(15 987)	(48 507)
Économie d'impôts sur les bénéfiques et d'impôts miniers	(568 763)	(632 160)

Au 31 décembre 2010, la Compagnie a des pertes autres qu'en capital d'environ 1 821 000 \$ qui peuvent servir à réduire le bénéfice imposable des exercices ultérieurs.

Les pertes autres qu'en capital viennent à échéances comme suit :

2027	432 000 \$
2029	847 000
2030	542 000
	1 821 000

10. Capital-actions

Autorisé et émis

Autorisé, nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
Solde au début de l'exercice	19 215 074	45 900 953 \$	18 338 074	45 026 832 \$
Options d'achat d'actions levées	42 000	48 790	20 000	27 544
Placement privé ⁽ⁱ⁾	1 760 934	4 106 141	857 000	1 015 550
Avantages fiscaux renoncés ⁽ⁱⁱ⁾	-	(1 135 350)	-	(168 973)
Solde à la fin de l'exercice	21 018 008	48 920 534	19 215 074	45 900 953

(i) En 2010, Globex a émis 1 660 934 actions accréditives pour une contrepartie au comptant de 3 856 141 \$ et 100 000 actions ordinaires pour une contrepartie au comptant de 250 000 \$ avant les frais d'émission d'actions. En juillet 2009, Globex a émis 857 000 actions accréditives pour une contrepartie au comptant de 1 015 550 \$ avant les frais d'émission d'actions. Dans le cadre du placement privé, Jack Stoch, un actionnaire important de la Compagnie, a fait l'acquisition de 20 000 actions ordinaires (soit 2,3 % du nombre total d'actions émises) et Dianne Stoch a fait l'acquisition de 30 000 actions ordinaires (soit 3,5 % du total des actions émises). Tous les deux sont des dirigeants et administrateurs de la Compagnie.

(ii) Conformément au CPN-146, la Compagnie constate l'impact fiscal lié aux actions accréditives émises seulement au moment où la Compagnie dépose auprès des autorités fiscales les documents de renonciation aux crédits d'impôts rattachés aux dépenses. L'impact fiscal lié aux actions accréditives émises en 2010 s'élève à 1 135 350 \$ (168 973 \$ en 2009).

Au 31 décembre 2010, 36 100 (36 100 en 2009) actions ordinaires sont entières. Ces actions ordinaires ont été émises en contrepartie d'une propriété, qui a été abandonnée depuis. Donc, lesdites actions demeureront entières.

Régime de protection des droits des actionnaires

En 2008, le conseil d'administration de la Compagnie a adopté un régime de protection des droits des actionnaires (le « régime de protection des droits ») afin de s'assurer que tous les actionnaires de la Compagnie soient traités équitablement dans le cadre de toute offre publique d'achat des titres de la Compagnie. Ce régime ne vise pas à empêcher les offres d'achat qui traitent équitablement les actionnaires. Il accordera au conseil d'administration un délai suffisant pour évaluer en profondeur toute offre publique d'achat non sollicitée et, si nécessaire, identifier, élaborer et négocier d'autres opérations à valeur ajoutée par rapport à une telle offre d'achat. Le régime de protection des droits n'a pas été adopté en réaction à une proposition de prise de contrôle de la Compagnie. En vertu du régime de protection des droits, une offre d'achat qui satisfait à certaines conditions visant à protéger les intérêts de tous les actionnaires est réputée être une offre autorisée. Une offre autorisée doit être faite au moyen d'une note d'information préparée conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et, entre autres conditions, elle doit demeurer ouverte pendant soixante jours. Si une offre publique d'achat ne satisfait pas aux conditions d'une offre autorisée, le régime de protection des droits permettra aux actionnaires, autres que l'actionnaire ou les actionnaires faisant l'offre publique d'achat, de souscrire à des actions ordinaires supplémentaires de la Compagnie à un escompte important par rapport à la valeur au marché. Le régime de protection des droits a été présenté pour ratification aux actionnaires à l'assemblée générale annuelle de Globex qui s'est tenue le 2 mai 2008. Les actionnaires ont approuvé le régime de protection des droits, lequel a une durée initiale de trois ans terminant le 2 mai 2011.

Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie (le « régime »), les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, octroyer des options aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la Compagnie et de ses filiales, ainsi qu'à leurs fournisseurs de services. Les options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime peuvent avoir une durée de dix ans, selon la décision du conseil d'administration à la date de l'octroi des options. En conséquence, 570 000 options sont disponibles pour des octrois futurs qui s'ajoutent au nombre d'options d'achat d'actions déjà en cours. Les options sont octroyées à un prix de levée équivalent ou supérieur au cours de clôture de l'action ordinaire de la Compagnie à la Bourse de Toronto le jour précédant la date de l'octroi.

Le tableau ci-dessous résume les variations des options d'achat d'actions de Globex :

	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	2 855 500	1,12 \$	2 630 500	1,17 \$
Expirées	(205 000)	1,67	(200 000)	4,25
Levées	(42 000)	0,70	(20 000)	1,01
Octroyées - Administrateurs et salariés	50 000	1,75	35 000	0,97
Octroyées - Non-salariés	355 000	1,30	430 000	2,25
Annulées	(300 000)	2,75	(20 000)	1,01
Solde à la fin de l'exercice	2 713 500	0,94	2 855 500	1,12
Options pouvant être levées	2 703 500	0,94	2 835 500	1,12

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées en date du 31 décembre 2010 :

Fourchette de prix	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options en circulation et pouvant être levées	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Prix de levée moyen pondéré
0,20 \$	83 000	83 000	0,22	0,20 \$
0,25 - 0,34	1 083 000	1 083 000	0,79	0,32
0,75 - 0,88	510 000	510 000	4,73	0,79
1,00 - 1,44	765 000	755 000	3,62	1,14
1,65 - 1,75	100 000	100 000	4,60	1,73
3,15 - 4,45	172 500	172 500	5,72	4,28
	2 713 500	2 703 500	2,76	0,94

Rémunération à base d'actions et autres paiements

La Compagnie utilise la méthode comptable basée sur la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions consenties aux administrateurs, aux dirigeants, aux salariés et aux non-salariés. Par conséquent, la juste valeur des options à la date d'attribution est comptabilisée au résultats de l'exercice et le crédit correspondant est comptabilisé au surplus d'apport, durant la période d'acquisition des droits (laquelle varie d'une acquisition immédiate à trois ans). À la date de levée des droits, la valeur attribuée au surplus d'apport est transférée au capital-actions. La Compagnie a octroyé 405 000 options d'achat d'actions à des non-salariés et à des salariés durant l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 (465 000 options en 2009). Globex utilise le modèle d'évaluation de Black et Scholes pour estimer la juste valeur en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Taux annuel des dividendes	néant	néant
Volatilité prévue	78,6%	84,5%
Taux d'intérêt sans risque	2,16%	2,06%
Durée estimative	4,88 ans	3,28 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	0,85 \$	0,46 \$

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2010, la dépense totale de la rémunération et paiements à base d'actions s'est élevée à 350 539 \$ (211 929 \$ en 2009) et a été présentée distinctement à l'état des résultats.

11. Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Pertes non réalisés sur titres négociables disponibles à la vente		
Solde au début de l'exercice	(274 521) \$	(528 704) \$
Variation nette de l'exercice	194 313	254 183
Solde à la fin de l'exercice	(80 208)	(274 521)

12. Perte nette par action ordinaire

La perte par action ordinaire est calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. La perte diluée par action ordinaire est calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation et de toutes les actions ordinaires qui auraient été en circulation si des actions potentiellement dilutives avaient été émises pendant l'exercice.

Le tableau suivant résume le calcul de la perte de base et de la perte diluée par action :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Numérateur		
Perte nette de l'exercice	(1 939 879) \$	(1 373 576) \$
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires - de base	19 884 408	18 740 480
Effet des actions dilutives ⁽ⁱ⁾		
Options d'achat d'actions	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires - dilué	19 884 408	18 740 480
Perte nette par action		
De base	(0,10) \$	(0,07) \$
Diluée	(0,10) \$	(0,07) \$

(i) Les options d'achat d'actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte diluée par action puisque leur inclusion aurait un effet antidilutif.

13. Renseignements complémentaires à l'état consolidé des flux de trésorerie

Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Débiteurs	(158 283) \$	149 414 \$
Crédits d'impôt et droits miniers remboursables du Québec	47 815	50 289
Frais payés d'avance	(41 109)	8 074
Créditeurs et charges à payer	324 027	(478 750)
Impôts sur les bénéfices	80 730	-
	253 180	(270 973)

Activités d'investissement et de financement hors-caisse

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Disposition de propriétés minières pour des titres négociables	491 500 \$	27 500 \$
Transfert du surplus d'apport au capital-actions suite à la levée d'options d'achat d'actions	19 120	7 344
Crédits d'impôt et de droits miniers remboursables du Québec	242 690	230 888

14. Instruments financiers et gestion des risques

Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités réservées, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Les titres négociables sont évalués à la juste valeur selon leur prix à la cote.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (voir la section gestion des risques ci-dessous);

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	352 863 \$	- \$	- \$	352 863 \$
Titres négociables	2 070 506	799 565	-	2 870 071
Liquidités réservées	1 969 672	-	-	1 969 672
Bons de réhabilitation	-	118 990	-	118 990
Total actifs financiers	4 393 041	918 555	-	5 311 596

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert important de montants entre les niveaux 1 et 2.

Gestion des risques

La Compagnie, en raison de ses actifs et de ses passifs financiers, est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de liquidité, risque de change et risque de taux d'intérêt. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2010.

En raison de l'instabilité économique provoquée par la crise du crédit, la Compagnie avait, au 31 décembre 2010, 2 millions de dollars en instruments financiers, entièrement garantis par le gouvernement du Canada, et classés au bilan en tant que titres négociables. Le solde des liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives est déposé auprès d'une institution bancaire canadienne, membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). La SADC, qui est une société d'État fédérale, assure les dépôts jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par établissement. En plus, la Compagnie a investi 966 000 \$ dans un fonds de marché monétaire entièrement garanti par les Fonds Canadien de protection des épargnants ("FCPE").

Risque de crédit

La Compagnie ne croit pas être exposée à une concentration importante de risque de crédit. Elle a des liquidités et des placements à court terme dans de grandes institutions et sociétés financières.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date du bilan s'établit comme suit :

	2010	2009
Trésorerie et équivalent de trésorerie	352 863 \$	- \$
Titres négociables - dépôts à terme et bons du trésor	2 070 505	2 757 865
Comptes recevable	373 904	215 621
Liquidités réservées	1 969 672	347 883
	4 766 944	3 321 369

Les débiteurs sont majoritairement composés de taxes à recevoir des autorités gouvernementales et des comptes à recevoir. Comme les créances gouvernementales découlent de mesures législatives et les comptes à recevoir ont été payés en janvier 2011, ils ne représentent pas un risque de crédit élevé.

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir sur le résultat de la Compagnie les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché. La Compagnie surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels, et établit les meilleures mesures à prendre dans les circonstances.

La Compagnie détient actuellement des placements dans diverses entreprises titulaires d'options qui sont assujettis aux fluctuations de la juste valeur qui découlent des changements dans le secteur minier canadien et les marchés des actions, et qui s'établissent actuellement à 799 566 \$ (178 478 \$ au 31 décembre 2009). Selon le solde en cours au 31 décembre 2010, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet de 80 000 \$ (18 000 \$ en 2009) environ sur les autres éléments du résultat étendu.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où elles deviennent exigibles. La Compagnie se protège contre le risque de liquidité en gérant la structure de son capital et son levier financier, tel qu'il est décrit à la note 15 « Informations à fournir concernant le capital ». Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Compagnie ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires. La Compagnie finance ses activités d'exploration et d'exploitation minière au moyen des actions accréditives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont toutes en deçà d'un an.

Risque de change

Au 31 décembre 2010, la Compagnie avait 9 491 \$ de liquidités en dollars américains (6 587 \$ en 2009). La Compagnie estime qu'une augmentation ou une baisse de un pour cent du taux de change américain n'aurait pas de répercussion importante sur le bénéfice.

Risque de taux d'intérêt

La Compagnie n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt important puisqu'elle n'a aucune entente de crédit.

La grande majorité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des liquidités réservées pour les dépenses liées aux actions accréditives est investie dans des instruments à court terme libellés en dollars canadiens dont les taux d'intérêt sont fixes.

Seuls les revenus d'intérêt sur le solde des comptes bancaires sont par conséquent assujettis aux fluctuations des taux d'intérêt.

Selon les soldes détenus au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, une augmentation ou une diminution de un pour cent des taux d'intérêt n'aurait pas de répercussion importante sur le bénéfice avant impôts.

15. Informations à fournir concernant le capital

Le capital de la Compagnie est composé du capital-actions, du surplus d'apport, du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu. La Compagnie gère son capital de manière à protéger sa capacité à assurer la continuité de son exploitation pour poursuivre la mise en valeur de ses biens miniers et à conserver une structure du capital flexible pour ses projets, au profit de ses parties intéressées. Comme la Compagnie est une société d'exploration canadienne, ses principales sources de financement sont : a) le revenu tiré des options sur les propriétés; b) le revenu tiré des redevances de métaux; c) le revenu de placement; d) le produit réalisé à l'émission d'actions ordinaires et d'actions accréditives, et e) d'autres éléments du fonds de roulement.

La Compagnie gère la structure de son capital et la modifie compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Compagnie peut tenter d'émettre de nouvelles actions, de conclure des ententes de partenariat relativement à certaines propriétés ou de vendre des propriétés. En matière de placement, la Compagnie a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme portant intérêt qui sont très liquides et qu'elle choisit en fonction du calendrier prévu de dépenses pour les activités poursuivies. La Compagnie prévoit que ses ressources en capital seront suffisantes pour mettre en œuvre ses plans et ses activités d'exploration et de mise en valeur pendant l'exercice courant. La Compagnie n'est assujettie à aucun besoin de trésorerie imposé par une entité externe.

La Compagnie surveille le capital au moyen de l'excédent sur les capitaux propres. Le tableau ci-dessous décrit les éléments de l'excédent :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 863 \$	- \$
Titres négociables	2 870 071	2 936 343
Débiteurs	373 904	215 621
Crédits d'impôt et droits miniers remboursables du Québec	242 690	230 888
Liquidités réservées	1 969 672	347 883
	5 809 200	3 730 735
Obligations en matière de dépenses d'exploration	(1 969 672)	(347 883)
Excédent	3 839 528	3 382 852
Capitaux propres	13 606 373	12 077 114

16. Opérations entre apparentés

Transfert de propriété

Le 16 février 2010, la Compagnie a conclu une convention d'acquisition et d'option relative à la propriété aurifère Duquesne Ouest (20 concessions minières) détenue à 50 % par Globex et à 50 % par Géoconseils Jack Stoch Limitée (« GJSL »), une société privée détenue à 100 % par Jack Stoch, président et chef de la direction et un directeur de Globex, afin de transférer sa participation indivise de 50 % dans les concessions minières à Duparquet Assets Ltd. (« DAL »). DAL a été constituée en société à la même date pour faciliter la conclusion d'une convention d'option sur la propriété minière avec un titulaire d'option, On-Strike Gold Inc., un tiers indépendant, qui par la suite d'une fusion est devenue Xmet inc. DAL est une société privée détenue 50 % : 50 % par Globex et GJSL et en vertu de la convention d'option décrite plus haut, tous les produits d'option seront partagés de façon égale.

Le transfert de la propriété n'a pas eu lieu dans le cours normal des activités et a été enregistré à la valeur comptable de 20 000 \$ en raison de la nature de la propriété d'exploration. Cette valeur représente la meilleure estimation par la direction d'une valeur qu'elle peut étayer. Le prix d'achat pour le transfert des concessions par Globex a été satisfait par la réception de 3 000 000 d'actions privilégiées de DAL (rachetables au prix de 3 000 000 \$). Globex détient directement une redevance de métaux brute dégressive entre 1 et 3 % sur toute la production, selon le prix de l'or extrait de la propriété. L'intérêt dans cette propriété, détenu par Globex, est assujetti à une redevance nette d'affinage de 1%, payable à un tiers non lié. Aux termes de la convention d'option, Xmet inc. a accepté d'assumer cette obligation.

Le prix d'achat payé par DAL a été négocié avec le titulaire de l'option. Comme dans le cas de n'importe quelle convention d'option, un certain nombre de facteurs pourraient entraîner la résiliation du contrat avant que le titulaire de l'option n'ait rempli toutes les modalités de l'entente.

Autres opérations entre apparentés

La Compagnie a versé les paiements décrits ci-dessous à deux actionnaires qui sont aussi des dirigeants et administrateurs de la Compagnie et à une société contrôlée par un actionnaire. Voici un résumé des opérations entre apparentés, y compris la rémunération versée pour les services :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Rémunération - Jack Stoch, président et chef de la direction	159 996 \$	159 996 \$
Rémunération - Dianne Stoch, secrétaire générale	120 000	120 000
	279 996	279 996

L'information relative aux autres opérations entre apparentés figure ailleurs dans ces états financiers consolidés (Capital-actions, autorisé et émis (note 10(i))).

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant de la contrepartie qui a été établi et convenu par les parties apparentées et qui se rapproche de la valeur équivalente d'une opération conclue dans des conditions normales de concurrence et n'inclut aucune majoration.

17. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée en 2010.

18. Événements postérieurs au bilan

Le 23 mars 2011, la Cour supérieure de la province de Québec a accepté et approuvé une entente visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans les actifs miniers de First Metals Inc. au Québec. L'acquisition comprenait le gisement inexploité de cuivre, d'or, de zinc et d'argent de la Rivière Magusi ainsi que 136 titres miniers couvrant une zone de 5 415 hectares.

En vertu de l'entente, Globex acquerra les actifs pour une contrepartie globale de 500 000 \$, laquelle sera satisfaite par l'émission de 166 667 actions de Globex à un prix d'émission réputé de 3,00 \$ l'action. Le transfert des actifs et l'émission des actions devraient être terminés aux environs du 28 mars 2011.

Annexe A - Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées

Canton	2009			2010			
	Solde au 31 décembre 2008	Additions	Options subventions et dévaluations	Solde au 31 décembre 2009	Additions	Options subventions et dévaluations	Solde au 31 décembre 2010
Atwater, QC	- \$	19 941	- \$	100 443	511 052	- \$	611 495
Beauchastel et Rouyn, QC	80 502	1 625	-	17 248	690	-	17 938
	15 623	47 997	-	588 199	3 045	(2 559)	588 685
Cadillac, QC	540 202	-	-	2 693 678	-	-	2 693 678
	2 693 678	37 580	(526)	1 536 724	233 301	(11 596)	1 758 429
Deloro, ON	1 499 670	-	-	17 544	7 880	-	25 424
	17 544	991 620	-	1 592 299	1 178 241	-	2 770 540
Destor et Poularies, QC	600 679	-	-	1 544	-	-	1 544
	1 544	113 230	(240)	1 379 441	34 342	-	1 413 783
Dufresnoy, Vauze, QC	1 266 451	-	-	542	30	-	572
	542	2 899	-	400 131	4 074	-	404 205
Gayhurst, QC	397 232	-	-	3 630	-	-	3 630
	3 630	11 342	-	205 544	2 899	-	208 443
Hearst et McVittie, ON	194 202	-	-	12 900	-	-	12 900
	12 900	186	-	194 803	186	(194 989)	-
Malartic, QC	194 617	-	-	192	-	-	192
	192	11 143	(514)	584 847	23 395	(162 000)	446 242
Normétal, QC	574 218	-	-	-	-	-	-
	-	4 255	-	720 869	1 405	(722 274)	-
Nouvelle-Écosse, CA	716 614	1 499	-	24 699	2 000	-	26 699
	23 200	77 558	(4 051)	503 779	37 238	(509 500)	31 517
Poitier et Joutel, QC	430 272	312	-	2 208	-	-	2 208
	1 896	25 186	(627 783)	244 371	9 670	(32 829)	221 212
Tavernier, QC	846 968	1 430	-	4 115	-	-	4 115
	2 685	105 521	-	257 629	2 756	-	260 385
Tiblemont, QC	152 108	208	-	2 537	134	-	2 671
	2 329	13 396	(442)	251 257	277	(104)	251 430
Tonnancour, QC	238 303	520	-	3 042	-	-	3 042
	2 522	64 625	-	427 400	530	-	427 930
Autres propriétés	362 775	22 558	-	86 477	55 010	(29 064)	112 423
	63 919	397 589	(278 758)	496 838	419 170	(484 770)	431 238
Total propriétés minières	378 007	28 152	-	2 870 356	65 744	(29 064)	2 907 036
Total frais d'exploration	2 842 204	1 924 068	(912 314)	9 484 574	2 461 581	(2 120 621)	9 825 534
Moins : crédit d'impôt du Québec remboursable	8 472 820	(47 815)	-	(1 383 690)	(59 617)	-	(1 443 307)
Total frais d'exploration	(1 335 875)	1 876 253	(912 314)	8 100 884	2 401 964	(2 120 621)	8 382 227

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

Conseil d'administration

Jack Stoch
Administrateur
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Dianne Stoch
Administratrice
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Administrateurs indépendants

Ian Atkinson ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Toronto, Ontario Canada

Chris Bryan ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Whitby, Ontario Canada

Joel D. Schneyer ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Parker, Colorado États-Unis

- ⁽¹⁾ Membre du comité de vérification
⁽²⁾ Membre du comité de la gouvernance d'entreprise
⁽³⁾ Membre du comité de la rémunération

Inscriptions en bourse

Canada - Symbole : **GMX**
Bourse de Toronto

Allemagne - Symbole : **G1M**
Bourse de Francfort
Bourse de Berlin
Bourse de Munich
Bourse de Stuttgart
Bourse de Xetra

États Unis - Symbole : **GLBXF**
« OTCQX – International »

SEC - Règlement 12g3 - 2(b)
Émetteur privé étranger

Numéro CUSIP 379900 10 3

Dirigeants

Jack Stoch
Président et chef de la direction

James Wilson
Chef des finances et trésorier

Dianne Stoch
Vice présidente directrice et secrétaire générale

Vérificateurs

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Conseillers juridiques

Heenan Blaikie SRL
Montréal, Québec Canada

Agent des transferts et agent comptable des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
Montréal, Québec Canada

Siège social

Entreprises minières Globex inc.
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 2J1 Canada
Téléphone : 819.797.5242
Télécopieur : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 2 mai 2011, à 9 h 30
Les bureaux de la Compagnie
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec Canada